



PB-PP|B-720
BELGIE(N)-BELGIQUE

VOYAGES FEYEN



AGENCE DE VOYAGES
AUTOCARS FEYEN

2026





Voyages Feyen, c'est avant tout une entreprise familiale à taille humaine, forte d'une expérience forgée depuis 1958. Au fil des décennies, nous avons parcouru des milliers de kilomètres, exploré villes, pays et continents, toujours guidés par la même passion : vous faire découvrir le monde.

Aujourd'hui, notre nouvelle équipe dynamique et professionnelle met tout son savoir-faire au service de la création de voyages organisés pensés pour vous. Chaque destination que nous proposons est soigneusement sélectionnée pour offrir un programme complet, équilibré et riche en découvertes.

Notre priorité : vous offrir un accompagnement chaleureux, un service de qualité et l'assurance de voyager en toute sérénité.

CRÉATEURS DE VOYAGES DEPUIS 1958



Notre agence de voyage vous accompagne dans toutes vos envies d'évasion : séjours, circuits, croisières, city-trips ou voyages sur mesure. Une équipe passionnée, des conseils personnalisés et des solutions adaptées pour faire de chaque voyage un moment unique.

Notre expérience est la garantie de vos vacances !



N'hésitez pas à aller visiter notre nouveau site internet : [WWW.VOYAGES-FEYEN.BE](http://www.voyages-feyen.be)

Vous y retrouverez la liste de tous nos voyages et excursions d'une journée.



NOS VOYAGES EN AUTOCAR

8	11/04-12/04	2 jours	Hollande tout en fleur - Keukenhof - Amsterdam
12	17/06-23/06	7 jours	Bordeaux-Côte Atlantique
10	24/07-31/07	8 jours	Bretagne
9	03/08-07/08	5 jours	Trains légendaires - Suisse
16	10/08-15/08	6 jours	Les plus beaux lacs de Bavière
14	20/08-26/08	7 jours	Lac de Côme
11	28/08-04/09	8 jours	Lac de Serre-Ponçon
8	04/09-06/09	3 jours	Amiens et le souffle de la terre
15	12/09-20/09	9 jours	Opatija - Croatie
17	23/09-28/09	6 jours	Pertisau - Tyrol et la descente des alpages
22	29/11-01/12	3 jours	Alsace -Royal Palace de Kirwiller
22	06/12-07/12	2 jours	Paris - Liberté
23	09/12-10/12	2 jours	Lille - Marché de Noël



NOS VOYAGES EN AVION

4	01/05-04/05	4 jours	Rome
6	27/05-03/06	8 jours	Madère
7	11/06-14/06	4 jours	Lisbonne
4	24/06-27/06	4 jours	Lourdes
19	12/09-17/09	6 jours	Cinque Terre
18	26/09-03/10	8 jours	Sardaigne -Trésor de Méditerranée
20	01/10-08/10	8 jours	Majorque
13	10/10-17/10	8 jours	Corse -Île de beauté
21	23/11-26/11	4 jours	Vienne aux senteurs de Noël



NOS CROISIERES

5	10/04-19/04	10 jours	Egypte et le nouveau musée du Caire
23	21/11-22/11	2 jours	Croisière tubes de l'été + Années 80



NOTRE AGENCE DE VOYAGES VOUS PROPOSE

24 **bt tours**
• Rencontrer le monde

Sri Lanka



ASSURANCES

- Être bien assuré vous permet de voyager en toute tranquillité.

Nous pouvons vous proposer plusieurs types d'assurances via notre partenaire Protections :



- Annulation :**
6,5% du montant du voyage
- Annulation et assistance :**
8% du montant du voyage



- jusqu'à € 950 par personne :**
annulation et assistance : € 9 par personne et par jour
- au delà de € 950 par personne :**
 - Annulation : 6,5% du montant du voyage
 - Annulation et assistance : 8% du montant du voyage



Vous serez accompagné d'une personne
des voyages Feyen ou d'un guide local.



LOURDES

ROME

24-27/06/2026

4 jours / 3 nuits



APD 969 €

Sup. ch. ind. 119 €

Date limite d'inscription :
24/03

FRANCE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Padoue ****
- Pension complète du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 4
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

.....
Prix sous réserve du tarif des vols
Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.
.....

La célèbre ville de pèlerinage de Lourdes est située sur les rives du Gave de Pau, au pied des Pyrénées. La ville est divisée en deux par la rivière du Gave de Pau : sur la rive droite, se trouve la vieille ville, et sur la rive gauche, la partie moderne de la ville qui doit pratiquement son existence aux apparitions et aux pèlerinages. Mais Lourdes possède bien d'autres atouts : c'est le point de départ idéal pour découvrir les formidables paysages des Pyrénées, le Col Tourmalet, les grottes de Bétharram, le Cirque de Gavarnie, le pont d'Espagne, ...

JOUR 1 : Vol à destination de Toulouse. Dès votre arrivée, transfert en autocar jusqu'à l'hôtel. Installation à l'hôtel.

PENDANT VOTRE SÉJOUR : Visite guidée des Sanctuaires, participation aux processions, messes, chemin de croix, ... Un programme d'excursions facultatives vous sera proposé sur place.

JOUR 4 : Transfert vers l'aéroport et vol retour.

01-04/05/2026

4 jours / 3 nuits



€ APD 1399 € Sup. ch. ind. 210 €

Rome, capitale de l'Italie, est une destination incontournable. Cette ville aux multiples facettes, vous offre ses monuments majestueux, ses places pittoresques, ses fontaines, sa savoureuse cuisine italienne, ... Vous aurez l'occasion de visiter les principaux centres d'intérêt que sont le Colisée, le Panthéon, le Forum Romain, la Fontaine de Trevi, les Escaliers Espagnols et la cité du Vatican.



JOUR 1 : Vol à destination de Rome. Dès votre arrivée à Rome, temps libre pour le repas de midi, suivi d'un tour de ville en autocar avec guide local. Installation à l'hôtel Cross *** (ou similaire) et repas du soir.

JOURS 2 & 3 :

Nous vous invitons à découvrir les curiosités de cette merveilleuse ville :

- **Rome Antique** : le Colisée, le Forum, la Place d'Espagne, la Fontaine de Trevi, le Panthéon, la Piazza Navone ...

- **Rome Chrétienne** : découvrez la cité du Vatican, la basilique Santa Maria Maggiore, la basilique de San Giovanni, la Via Appia antique, visite de l'Eglise Sainte Marie Majeure et la Cathédrale St Jean de Latran.

JOUR 4 : Temps libre. Transfert vers l'aéroport et vol retour.

ITALIE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel The Cross***
- 1 repas du soir
- Visite guidée de la ville avec guide local
- Entrée au Musée du Vatican
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Entrées facultatives non mentionnées au programme

.....
Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.
.....

HÔTEL THE CROSS ***

Situation centrale.

Toutes les chambres sont équipées de bain/douche, WC, TV, coffre-fort.



EGYPTE ET LE NOUVEAU MUSÉE DU CAIRE

EGYPTE



INCLUS

- Logements et excursions mentionnés dans le programme
- 9 petits-déjeuners
- 8 repas de midi
- 9 repas du soir
- Assistance par un guide-égyptologue locale parlant français sur place.
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Pourboires obligatoires : 100 € par personne à payer sur place
- Pourboires pour le guide : libres et non-obligatoires
- Boissons
- Dépenses personnelles

FORMALITÉS

- Visa (27 €/par personne à payer sur place + 2 photos d'identité)

Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 10 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.

10-19/04/2026

10 jours / 9 nuits



APD 2870 €

Sup. ch. ind. : 650 €



EGYPTE ET

LE NOUVEAU MUSÉE DU CAIRE

L'Égypte vous invite à découvrir un nombre incalculable de monuments et de trésors qui témoignent d'un passé riche et mystérieux. Depuis des temps immémoriaux, le Nil a déterminé la vie de ses habitants. Mais le pays a bien plus à offrir, comme la mégapole du Caire où tradition et modernité vont de pair avec la mer Rouge.

JOUR 1 : VOL À DESTINATION DU CAIRE.
Accueil et assistance à l'aéroport et transfert à l'hôtel Holiday Inn Maadi 5* (ou similaire).

JOUR 2 : LE CAIRE
Départ en direction du plateau de Gizeh, qui abrite l'une des 7 merveilles du monde, à savoir les 3 pyramides et le Sphinx. Repas de midi pendant la visite. Après-midi consacrée à la découverte de Memphis et Saqqarah. Parmi les ruines, vous pourrez contempler le Sphinx d'albâtre et le colosse de Ramsès II. Saqqarah est le plus grand et le plus ancien cimetière d'Égypte. Excursion optionnelle : spectacle son et lumière aux pyramides (50 € par personne).

JOUR 3 : LE CAIRE - LOUXOR
Visite du nouveau Grand Musée égyptien ! Ce centre culturel vous emmène à travers l'histoire de l'Égypte au cours des 7000 dernières années. Profitez de la belle vue et appréciez la beauté architecturale du bâtiment. La collection la plus célèbre de ce musée est le contenu de la tombe de Toutankhamon. Repas de midi sur place. Continuation en direction de la citadelle, qui offre une vue panoramique sur la ville. Dans l'après-midi, transfert à l'aéroport pour le vol intérieur à destination de Louxor. Arrivée à l'aéroport et transfert à l'hôtel Sonesta St. George 5* (ou similaire).

JOUR 4 : LOUXOR
Découverte du temple de Karnak, sans aucun doute le plus impressionnant du pays. Il mesure environ 1,5 km sur 800 m et pèse 1 500 ans,

il a été constamment démantelé, restauré, agrandi et redessiné. Installation et repas de midi à bord du M/S HANSA SPIRIT 5 (ou similaire). L'après-midi, découverte du temple de Louxor, un magnifique vestige de l'époque où Thèbes était la capitale du royaume. Excursion optionnelle : spectacle son et lumière au temple de Karnak (50 € par personne).

JOUR 5 : LOUXOR - QUENA
Découverte des Colosses de Memnon, 2 statues géantes de 20 m de haut. Les colosses de Memnon étaient les gardiens du temple funéraire d'Aménophis III, aujourd'hui disparu. Continuation en direction de Deir al-Bahari, où vous trouverez le temple d'Hatchepsout. Ce temple original est l'une des constructions les plus sophistiquées d'Égypte et a été érigé en l'honneur de la reine Hatchepsout. Ensuite, direction la Vallée des Rois, où vous pourrez admirer les colonnes funéraires de Ramsès II.

JOUR 6 : QUENA - LOUXOR
Matinée libre. Excursion optionnelle : visite du temple d'Abydos (40 € par personne). Dans l'après-midi, visite du temple de Dendera. Cette visite permet aux voyageurs de faire l'expérience de la grandeur de l'ancienne civilisation et d'apprécier le niveau de précision dans tous les aspects, de la décoration hiéroglyphique complexe à la précision astronomique affichée tout au long.

JOUR 7 : LOUXOR - ESNA - EDOU - KOM OMBO

Départ matinal pour Edfou via l'écluse d'Esna. Découverte du temple d'Edfou, le deuxième plus grand temple du pays, après Karnak. Deux statues majestueuses du dieu Horus gardent solennellement l'entrée.

JOUR 8 : KOM OMBO - ASSOUAN

Visite du temple de Kom Ombo, la demeure du dieu crocodile. Il s'agit d'un temple double dont la première partie est dédiée à Sobek, le dieu de la fertilité avec sa tête de crocodile, et la seconde partie à Horus le Grand, dieu de la guerre à tête de faucon. L'après-midi, visite du temple de Philae. Ensuite, continuation vers le haut barrage et l'obélisque inachevé. Bien que le haut barrage soit considéré par certains comme une preuve de la mégalomanie de Nasser, il a au moins réussi à garder le débit du Nil sous contrôle. Quant à l'obélisque, il aurait été le plus grand du monde, mais a été abandonné sur place lorsque le granit a commencé à se fissurer. Excursion optionnelle : balade en bateau à felouque sur le Nil (35 € par personne).

JOUR 9 : ASSOUAN

Journée libre. Excursions optionnelles : temple d'Abou Simbel (110 € par personne) et spectacle son et lumière au temple de Philae (55 € par personne).

JOUR 10 :

Transfert vers l'aéroport et vol retour.



MADÈRE, L'ÎLE AUX FLEURS

27/05-03/06/2026

8 jours / 7 nuits



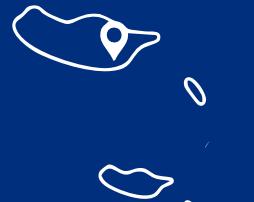
€

APD 2169 €

Sup. ch. ind. : 484 €



MADÈRE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel The View Oasis**** (ou similaire)
- Demi-pension
- Eau et vin pendant les repas du soir
- Guide accompagnateur francophone durant les excursions
- Visite guidée de Funchal
- Entrées : jardin botanique de Funchal, fabrique de broderie de Funchal, plateforme de verre suspendue de Cabo Girao, Eglise de Monte, pisciculture de Ribeiro Frio
- Dégustation de vin
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Repas de midi
- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme



JOUR 1 : Transfert vers l'aéroport. Vol à destination de Funchal. Transfert à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 2 : LE FUNCHAL TRADITIONNEL

Journée consacrée à la visite de Funchal, la capitale de l'île. Découverte du vieux quartier de Funchal en passant par la « Rua Santa Maria » pour découvrir les portes peintes par des artistes madériens. Découverte du marché de Funchal, avec ses incroyables étalages de légumes et de fruits. Visite du jardin botanique, puis visite d'une fabrique de broderie avec ses ateliers et son magasin. Ensuite, dégustation du célèbre vin de Madère dans la plus ancienne cave de l'île.

JOUR 3 : OUEST DE L'ÎLE ET PORTO MONIZ

Départ en direction de Camara de Lobos, un pittoresque village de pêcheurs. Ensuite, vous ferez un arrêt photo à Cabo Girão (590 m), la plus haute falaise d'Europe. Puis, ascension du plateau de Paúl da Serra, grande étendue plate située au cœur de l'île à 1400 mètres d'altitude. Poursuite vers la côte Ouest avec un arrêt temps libre à Porto Moniz connue pour ses piscines naturelles creusées dans la lave. Passage par la fabuleuse route de corniche, taillée dans la roche, menant au village de São Vicente. Retour par le col d'En-cumeada.

JOUR 4 : Journée libre à Funchal.

JOUR 5 : CURRAL DAS FREIRAS ET MONTE

Départ en direction du point de vue du Pico dos Barcelos, offrant une vue spectaculaire à 360 degrés sur la baie de Funchal. Continuation vers Eira do Serrado pour profiter d'un panorama sur la vallée, au fond de laquelle est blotti le village de Curral das Freiras. Départ vers Monte. Visite de l'église et du tombeau de l'empereur Charles 1er d'Autriche. Après-midi libre.

JOUR 6 : EST DE L'ÎLE ET SANTANA

Direction Camacha, centre artisanal de la vannerie. Découverte de la ville. Ensuite, poursuite vers Ribeiro Frio, où vous découvrirez la flore

originelle de l'île : acajous, lauriers, bruyères et mahogneys. Visite d'une pisciculture, puis route vers Santana avec ses maisons triangulaires aux toits de chaume, classées. Passage par le col de Portela, frontière climatique entre nord et sud. Retour par Machico, ville où les premiers découvreurs de Madère auraient accosté, et visite.

JOUR 7 :

Journée libre pour visite individuelle ou pour profiter des infrastructures de l'hôtel.

JOUR 8 :

Transfert à l'aéroport de Funchal et vol retour.

Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.



LISBONNE

PORTUGAL



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Smy Lisboa **** (ou similaire)
- Petit-déjeuner sous forme de buffet
- 2 repas du soir
- Visite guidée de la ville en autocar
- Visite guidée pédestre de la ville
- Entrée au palais de Sintra
- Journée d'excursion à Sintra
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Repas de midi
- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme

11-14/06/2026

4 jours / 3 nuits



APD 1139 €

Sup. ch. ind. : 199€



Nichée à la pointe occidentale de l'Europe, la ville aux sept collines présente un site naturel étonnant. Lisbonne baigne dans une superbe ambiance d'espace et de lumière qu'elle doit surtout à son unique situation le long du Tage et de l'Océan Atlantique. Des maisons blanches aux petits trams colorés, des façades anciennes aux ruelles étroites et aux larges places, Lisbonne est une ville pleine de contrastes qui plaît à chacun qui aime la culture du sud.

JOUR 1 :

Transfert vers l'aéroport. Vol à destination de Lisbonne. Temps libre pour le repas de midi. L'après-midi, tour de ville en autocar. Installation à l'hôtel Smy Lisboa 4* (ou similaire) et repas du soir.

JOUR 2 : LISBONNE

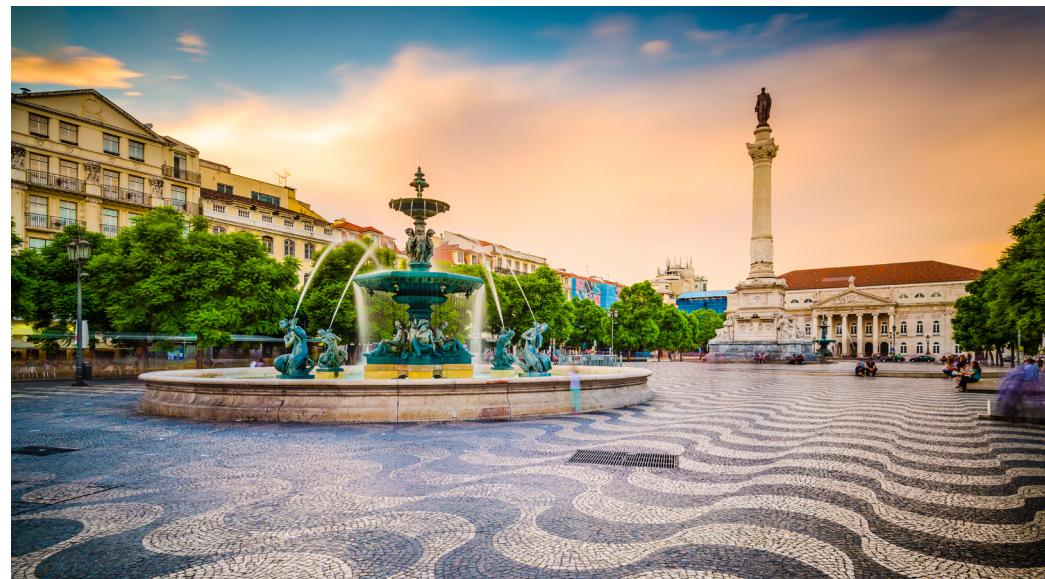
En matinée, visite guidée pédestre. Vous pourrez découvrir les curiosités de cette merveilleuse ville : le pont du 25 avril, l'Alfama, le monument des découvertes, le quartier de Bélem, l'île aux trésors, le monastère de Jérónimos, la Place du commerce, ... Repas de midi et après-midi libres. Repas du soir et soirée libres.

JOUR 3 : SINTRA

Journée consacrée à la découverte de Sintra et de son palais royal. Nichée au cœur d'un écrin de verdure, cette charmante ville dévoile ses ruelles pittoresques, ses jardins luxuriants et son atmosphère envoutante. Point d'orgue de la visite : le Palais National de Sintra, reconnaissable à ses célèbres cheminées coniques. À l'intérieur, un voyage à travers les siècles vous attend, entre azulejos raffinés, salles royales et légendes de la cour portugaise. Retour à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 4 :

Journée libre. En fin de journée, transfert vers l'aéroport et vol retour vers la Belgique.



Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.

Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.



LE SOUFFLE DE LA TERRE AMIENS

04-06/09/2026

3 jours / 2 nuits



LPD 409 €

Sup. ch. ind. : 89 €



AMSTERDAM KEUKENHOF

11-12/04/2026

2 jours / 1 nuit



DP 339 €

Sup. ch. ind. : 89 €

Amiens, surnommé la «Petite Venise du Nord» est un cœur vibrant de culture. Entre la majestueuse cathédrale, ses charmants canaux et le quartier pittoresque de Saint-Leu, cette ville vous promet une immersion captivante entre histoire, art et nature.

Découvrez le « Souffle de la Terre », le plus grand spectacle de sons et lumières des Hauts de France, qui vous fera plonger à travers l'histoire de la Picardie.

JOUR 1 : ARRAS - AMIENS

Départ en direction de Liège, Namur, Mons, Arras. Temps libre pour le repas de midi. L'après-midi, visite guidée de la ville. Vous découvrirez notamment ses places historiques, ses ruelles pittoresques ainsi que son célèbre beffroi. Continuation en direction d'Amiens. Installation à l'hôtel. Repas du soir libre dans le quartier de Saint-Leu. Vous aurez ensuite la possibilité d'admirer le spectacle chroma, un spectacle enchanteur de sons et lumières projeté sur la cathédrale.

JOUR 2 : AMIENS - SOUFFLE DE LA TERRE

En matinée, visite guidée d'Amiens. Ensuite, temps libre pour le repas de midi et pour la découverte de la ville. En fin d'après-midi, visite guidée en barque à cornet des Hortillonnages « jardins flottants ». Continuation vers Ailly sur Noye pour le spectacle du souffle de la Terre. Ce spectacle vous plonge à travers l'histoire de la Picardie à travers une scénographie grandiose, des feux d'artifice. Repas du soir sur place.

JOUR 3 : LE CROTOY - SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Départ pour le Crotoy, avec son ambiance authentique de port de pêche et ses vastes plages. Promenade en petit train à vapeur jusqu'à Saint-Vaqué-sur-Somme. Temps libre pour le repas de midi et découverte. En fin d'après-midi, retour vers la Belgique.

FRANCE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Holiday Inn Express ***
- Visite guidée d'Arras
- Visite guidée d'Amiens
- Promenade en barque sur les Hortillonnages
- Entrée au spectacle « Le Souffle de la Terre »
- Repas durant le spectacle
- Promenade en petit train à vapeur au Crotoy
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

JOUR 1 : Départ en direction de Maastricht, Eindhoven. Arrivée à Keukenhof, le parc printanier le plus important au monde. Depuis un demi-siècle déjà, des passionnés de tous les pays profitent de la beauté des couleurs des fleurs. En soirée, trajet jusqu' Amsterdam. Installation à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 2 : Journée consacrée à la visite d'Amsterdam. En matinée, visite guidée de la capitale des Pays-Bas. Ensuite, temps libre pour une visite individuelle : le Dam, le béniguiage, le musée Van Gogh, la maison d'Anne Frank, le musée Tussaud, le marché aux fleurs, ... Promenade en bateau sur les canaux. Fin de journée, retour direct.

HOLLANDE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Van der Valk Schiphol ****
- 1 repas du soir avec soft drinks inclus
- Entrée à Keukenhof
- Visite guidée d'Amsterdam
- Promenade en bateau sur les canaux
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme



TRAINS LÉGENDAIRES - SUISSE

SUISSE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Davos Club ***
- Demi-pension
- Traversée en train régional de Chur à Disentis (pas de wagon panoramique)
- Excursion au Liechtenstein
- Traversée à bord du Bernina Express de Tiefencastel à Tirano (wagon panoramique)
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

03-07/08/2026

5 jours / 4 nuits



DP 995€

Sup. ch. ind. : 119 €

La Suisse, pays de montagnes majestueuses, est également célèbre pour ses trains légendaires qui traversent des décors enchantés. Serpentant à travers les Alpes et traversant des vallées verdoyantes, chaque voyage en train est une aventure unique. Offrant confort, panoramas spectaculaires et une touche d'élégance, les trains suisses vous invitent à découvrir le cœur du pays d'une manière inoubliable.

JOUR 1 : DAVOS

Départ en direction de Trèves, Saarbrücken, Bâle, Zürich. Arrivée à Davos. Encadré au nord par des montagnes boisées et protégée à l'est contre les vents, Davos est devenue une station thermale de premier plan en été et en hiver grâce à ses avantages climatiques. Installation à l'hôtel et repas du soir.



JOUR 2 : MAGNIFIQUE TRAVERSÉE : CHUR - DISENTIS

Journée sur les traces de la légendaire ligne du Glacier. Vous partirez en train régional (pas le Glacier Express) au départ de Chur et admirerez entre Reichenau et Ilanz les gorges du Rhin, l'un des paysages fluviaux les plus fascinants d'Europe. Elles ne sont pas surnommées le « Grand Canyon suisse » pour rien. Continuation vers Andermatt. Ce village alpin, avec ses paysages époustouflants et son atmosphère paisible, est un véritable paradis pour les amoureux de la nature. L'hôtel de ville et l'église baroque St. Pierre et Paul valent le détour.

JOUR 3 : VADUZ

Votre journée sera consacrée à la découverte du Liechtenstein. Vous ferez un premier arrêt à Vaduz, la capitale. Lors d'un tour de ville, vous pourrez découvrir le château, le bâtiment du gouvernement et l'église paroissiale. Poursuite de la journée à Triesenberg. Perché à flanc de montagne, c'est un joyau caché du Liechtenstein, offrant des vues panoramiques sur la vallée du Rhin et les Alpes environnantes. Vous visitez le Walser Heimatmu-

seum, où vous aurez des informations sur l'histoire de la maison princière, l'économie et la politique de ce petit pays.

JOUR 4 : BERNINA EXPRESS : TIENFENCASTEL - TIRANO

Bienvenue à bord des voitures panoramiques modernes du Bernina Express. Son fascinant parcours est un voyage avec vue sur des ponts vertigineux, des tunnels hélicoïdaux qui se faufilent en spirale à travers la montagne et toujours plus haut jusqu'aux glaciers.

JOUR 5 :

Après le petit-déjeuner, retour vers la Belgique.

HÔTEL DAVOS CLUB ***

L'hôtel Davos Club *** dispose de 55 chambres, toutes équipées d'une salle de bain, WC, balcon, télévision. L'hôtel dispose d'un restaurant, d'un bar, d'un ascenseur, wifi et bénéficie d'une situation centrale.



BRETAGNE

24-31/07/2026

8 jours / 7 nuits



PC 1399 €

Sup. ch. ind. : 299 €

FRANCE



Saint-Nazaire, lieu de séjour, est une ville tournée vers la mer, surnommée la ville aux 20 plages. On peut se promener sur le chemin des Douaniers, le long de l'esplanade en front de mer. Saint-Nazaire, c'est aussi la capitale de la construction navale en France. Les chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire sont l'un des premiers sites au monde à construire des beaux et grands paquebots de plus de 300 mètres. On s'imagine au bastingage du « France », ce paquebot mythique, fleuron de la technologie et du goût français des années soixante.



JOUR 1 : Départ en direction de Paris, le Mans, Angers, Nantes, Saint-Nazaire. Installation à l'hôtel Aquilon 4*, verre de bienvenue et repas du soir.

JOUR 2 : SAINT-NAZAIRE - LES CHANTIERS NAVALS - LA BRIÈRE
Départ pour le Port de Saint Nazaire. Visite guidée des Chantiers Navals STX, le plus grand chantier naval d'Europe où sont construits les plus beaux et plus grands paquebots au monde. Repas de midi à l'hôtel. Ensuite, départ pour le Parc de Brière, deuxième marais de France, classé Parc naturel depuis 1970. Arrêt au village de Kerhinet, village briéron typique avec ses maisons à toit de chaume. Découverte de la faune et de la flore de la Brière en calèche et en chaland traditionnel (grande barque à fond plat de 50 personnes).

JOUR 3 : ILE DE NOIRMOUTIER
Départ pour l'Île de Noirmoutier en Vendée, souvent surnommée « l'île aux mimosas » pour son climat permettant aux mimosas de pousser et d'y fleurir même en hiver. Ces conditions climatiques exceptionnelles permettent à l'île de développer la culture de la pomme de terre. Selon les marées, vous pourrez emprunter le Passage du Gois, reliant l'île au continent qu'on

ne peut emprunter qu'à marée basse. Visite du musée des Traditions où vous découvrirez l'univers des métiers, des activités traditionnelles et des modes des années 1850 à 1950. Repas de midi sur le port. Après-midi libre à la Plage des dames, l'une des plus belles plages de Vendée.

JOUR 4 : NANTES

Départ pour Nantes. Visite de la ville en petit train touristique. Cette promenade commentée vous retrace l'histoire de la ville à travers les siècles, il vous emmène à travers l'hyper-centre pour vous faire admirer de magnifiques panoramas et ses trésors architecturaux Nantais. Retour par le château des Ducs de Bretagne monument phare du patrimoine nantais. Repas de midi à Nantes. L'après-midi, croisière sur l'Erdre. Vous embarquez à bord des Bateaux Nantais pour un parcours atypique agrémenté de commentaires sur l'histoire de la rivière et des « petites folies », les belles demeures et châteaux qui la bordent.

JOUR 5 : Journée libre pour profiter des installations de l'hôtel (piscine couverte et chauffée, terrain de pétanque, jeux de cartes et de société, ...) ou en profiter pour une promenade le long du Chemin des Douaniers et découvrir les nombreuses criques de Saint-Nazaire.

JOUR 6 : JOURNÉE D'ANTAN - LA FÊTE AU COCHON

Départ pour la Roche Bernard, ville fondée en période d'invasion nor-

mande par les Vikings. Visite libre du vieux quartier historique. Ensuite, continuation vers le Brand Baud pour la fête au Cochon, où un immense buffet de salades & charcuteries vous attend. Le cochon grillé sera découpé sous vos yeux, tout un cérémonial accompagne cette fête.

JOUR 7 : MARCHÉ DE LA BAULE - ROUTE DU MUSCADET

Départ pour le Marché de La Baule, le rendez-vous incontournable de la baie. Les étals colorés et les odeurs tentatrices font le succès de ce marché, un des plus fréquentés de la presqu'île. Produits frais locaux, fruits de mer, viandes, fruits et légumes, fromages, fleurs, vêtements, accessoires... Il suffit de déambuler le long des allées ou dans les halles à l'architecture moderne pour trouver son bonheur. Repas de midi à l'hôtel. Départ pour le Domaine de la Coche, visite du domaine et de ses vignes, explications sur la confection du célèbre vin le Muscadet. Dégustation de la production du Domaine.

JOUR 8 : Après le petit-déjeuner, retour vers la Belgique.

HÔTEL AQUILON ****

Situé à seulement 5 minutes de La Baule, l'hôtel Aquilon dispose de chambres modernes, équipées de climatisation, salle de bain, WC séparé, mini-bar, TV, Wifi. L'hôtel dispose d'un restaurant de qualité, d'un jardin et d'une piscine extérieure.

INCLUS

- Séjour à l'hôtel Aquilon ****
- Pension complète du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8
- Eau et vin pendant les repas du soir
- Guide accompagnateur francophone durant les excursions
- Excursions et entrées selon le programme
- Soirées animées à l'hôtel
- Verre de bienvenue
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme



LAC DE SERRE-PONÇON

ALPES DU SUD

FRANCE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel & Spa Bartavelles ***
- Nuitée à l'hôtel Kyriad Beaune ***
- Pension complète du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8
- Vin et eau à tous les repas
- Café aux repas de midi
- Guide accompagnateur de l'hôtel
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Accès au spa de l'hôtel : 10 € par séjour

28/08 - 04/09/2026

8 jours / 7 nuits



PC 1379 €

Sup. ch. ind. : 280 €

Découvrez le lac de Serre-Ponçon, un joyau naturel niché au cœur des Alpes du Sud. Ce lac artificiel, né d'un projet d'ingénierie audacieux, cache sous ses eaux le passé de villages engloutis. Découvrez les chapelles, musées et traditions locales qui racontent l'histoire des habitants de la région, et admirez l'emblématique chapelle Saint-Michel, vestige émergé au cœur du lac. Un voyage où chaque rive vous invite à explorer le riche héritage culturel des Alpes du Sud.



JOUR 1 : Départ en direction de Metz, Dijon, Lyon, Grenoble, Crots. Installation à l'hôtel. Accueil autour d'un apéritif de bienvenue. Repas du soir à l'hôtel.

JOUR 2 : MUSÉE DE LA CHARCUTERIE - LAC DE SERRE-PONÇON

En matinée, petite promenade autour de l'hôtel avec Nancy. Arrêt au Musée de la charcuterie. Repas de midi à l'hôtel. L'après-midi, départ pour Savines-le-Lac et embarquement sur la Carline pour une croisière commentée sur le lac de Serre-Ponçon. Découverte de la plus grande retenue artificielle d'Europe. Repas du soir à thème « soirée loto ».

JOUR 3 : BOSCODON - BRIANÇON

En matinée, visite de l'Abbaye de Boscodon édifiée en 1130 par les moines Cisterciens de Chalais à la lisière de la magnifique forêt domaniale. Repas de midi à l'hôtel. Ensuite, départ pour rejoindre Briançon, située au pied de la frontière Italienne. Promenade au cœur de la vieille ville fortifiée.

JOUR 4 : EMBRUN - BARCELONNETTE

En matinée, visite d'Embrun, de sa cathédrale du XIIème siècle, de la Tour Brune et du jardin de l'Archevêché (la petite Nice des Alpes). Vous aurez également l'occasion de découvrir le marché hebdomadaire. Repas de midi à l'hôtel. L'après-midi, départ pour Barcelonnette, situé dans la vallée de l'Ubaye. Ensuite, vous reprendrez la route par le Col de Vars (2210m) et verrez les Demoiselles Coiffées (phénomène géologique), la Vallée de l'Ubaye, et la Vallée de la Durance.

JOUR 5 : RÉALLON - QUEYRAS - GUILLESTRE

En matinée, départ vers Réallon pour la découverte du Parc national des Ecrins. Une vue à couper le souffle entre le lac, les montagnes, les marmottes et les chamois vous y attend. Repas de midi à l'hôtel. Ensuite, départ pour Guillestre, charmante petite ville connue pour ses petites maisons aux façades colorées. Vous poursuivrez par les Gorges du Guil, formées par la rivière Guil, qui a creusé son chemin à travers les roches calcaires. Vous passerez également par le château Queyras et Saint Véran, le Village le plus haut d'Europe (2040m). En fin de journée, découverte du marché de produits locaux à l'hôtel. Soirée de gala à l'hôtel.

JOUR 6 : MUSÉOSCOPE DU LAC

En matinée, visite du Muséoscope du Lac pour découvrir l'historique de la construction du barrage de Serre Ponçon. Le lac de Serre-Ponçon a été

créé dans les années 1950 pour réguler le cours de la Durance et produire de l'électricité grâce à une centrale hydroélectrique. Le Muséoscope raconte cette histoire à travers des expositions, des documents d'archives, des témoignages des anciens habitants, et des reconstitutions visuelles. Repas de midi à l'hôtel. Après-midi libre à Embrun.

JOUR 7 : Après le petit-déjeuner, départ pour Beaune. Temps libre pour découverte individuelle. Installation à l'hôtel Kyriad Beaune 3* (ou similaire) et repas du soir.

JOUR 8 : Après le petit-déjeuner, départ pour Nancy. Repas de midi et temps libre. Dans l'après-midi, retour direct vers la Belgique.

HÔTEL & SPA BARTAVELLES ***

L'hôtel est situé à quelques pas du Lac de Serre-Ponçon et d'Embrun, aux portes du Parc National des Ecrins. Nancy et Christophe vous accueillent dans le village de Crots. Au cœur d'un parc de 2 hectares de verdure, tout a été pensé pour que vous passiez un excellent séjour. L'hôtel dispose d'un restaurant, d'un grand jardin, et d'une piscine intérieure et extérieure.

Toutes les chambres sont équipées de bain/douche, WC, TV, coffre-fort, ascenseur.



BORDEAUX - CÔTE ATLANTIQUE

17-23/06/2026

7 jours / 6 nuits



DP 1259 €

Sup. ch. ind. : 269 €

FRANCE



Découvrez le meilleur du sud-ouest de la France avec un circuit inoubliable à travers Bordeaux et ses alentours. Entre vignobles prestigieux, dunes dorées et villages pittoresques. Laissez-vous charmer par les trésors du Médoc, la majestueuse Dune du Pilat, le bassin d'Arcachon, Saint-Émilion, et la région de l'Entre-deux-Mers.



JOUR 1 : ORLÉANS

Départ en direction de Bouillon, Reims, Paris, Orléans. Installation à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 2 : ORLÉANS - BORDEAUX

En matinée, visite guidée d'Orléans. Vous découvrirez la Cathédrale Sainte-Croix, impressionnante par son architecture gothique, ou encore la Maison de Jeanne d'Arc, une reconstitution de la maison où elle aurait séjourné lors du siège d'Orléans. Vous prendrez ensuite la route dans la vallée de la Loire, connue pour ses nombreux et magnifiques châteaux. Arrivée à Bordeaux, installation à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 3 : BORDEAUX - MÉDOC

En matinée, visite de Bordeaux. Cinquième ville de France, elle possède le plus ancien port du pays après Marseille. Bordeaux a profité de sa situation privilégiée pour étendre le commerce du vin. Aujourd'hui, plus de 44 millions de caisses de vin sont produites chaque année dans le Bordelais. L'après-midi, vous vous rendrez dans la région viticole du Médoc. Cette presqu'île de forme triangulaire

est située entre la côte atlantique sur le golfe de Gascogne, l'estuaire de la Gironde et le bassin maritime d'Arcachon. La partie orientale de la presqu'île est depuis longtemps occupée par l'habitat, l'agriculture et surtout la viticulture.

JOUR 4 : BASSIN D'ARCACHON - DUNE DU PILAT

Vous vous rendrez dans le bassin d'Arcachon, qui s'étend le long du golfe de Gascogne. La baie est un paradis pour les amateurs de poissons et d'huîtres. Vous pourrez vous en convaincre lors d'une excursion en bateau avec dégustation. Cette côte, appelée également la Côte d'Argent, comprend un spectacle naturel incomparable : la dune du Pilat, la plus grande dune de sable d'Europe. De là, on peut profiter d'une vue magnifique sur les paysages variés de la région.

JOUR 5 : SAINT-ÉMILION - ENTRE-DEUX-MERS

Vous vous rendrez à Saint-Émilion. Pour la plupart, Saint-Émilion est le nom d'un bon vin rouge, mais derrière ce nom se cache aussi une charmante petite ville au cœur de la région

viticole. Ses origines remontent au 8e siècle. Aujourd'hui encore des maisons médiévales bordent les rues et les murs de fortification du 13e siècle sont encore en partie bien conservés. La région de l'Entre-deux-Mers est la plus grande région viticole de Bordeaux. Les petits villages, les monuments historiques, ruines et le paysage de champs, de pâturages, de forêts et de vignobles vous feront enchanter.

JOUR 6 : TROYES - ORLÉANS

Vous prendrez la route vers Orléans. Vous ferez un arrêt à Troyes, l'ancienne capitale de la Champagne. Le centre-ville animé du 16e siècle est encore parfaitement conservé : les maisons à colombages colorées, les rues pavées, les dix églises et l'époque des grandes marchés au champagne sont encore intacts. Tour en petit train pour découverte de la ville. Vous reprendrez ensuite la route vers Orléans. Installation à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 7 :

Après le petit-déjeuner, retour direct.

BRIT HÔTEL BORDEAUX SORETEL ***

Situé à 15 minutes du centre-ville, l'hôtel dispose d'un bar, d'une terrasse et d'un restaurant.

Toutes les chambres sont rénovées et équipées d'une télévision, climatisation et salle de bain.

INCLUS

- Nuitées dans des hôtels d'étape.
- Séjour au Brit Hôtel Bordeaux Soretel ***
- Demi-pension
- Visites guidées : Orléans, Bordeaux, région du Médoc, bassin d'Arcachon, Dune du Pilat, Saint Emilion
- Dégustation de vin
- Promenade en bateau avec dégustation d'huîtres
- Entrée à l'église de Saint Emilion
- Tour en petit train à Troyes
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons



CORSE – ILE DE BEAUTÉ

FRANCE



INCLUS

- Séjour dans des hôtels *** (normes locales)
- Pension complète du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8
- Pain et eau lors des repas
- ½ l de vin par personne lors des repas
- Guide accompagnateur francophone sur place
- Excursions et visites selon programme
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Dépenses personnelles

.....
Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 10 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.

10-17/10/2026

8 jours / 7 nuits



APD 2270 €

Sup. ch. ind. : 425€

Entre la Méditerranée et la mer Tyrrhénienne, la Corse est une des plus belles escales pour les amoureux de beaux paysages et de nature préservée. Si les qualificatifs élogieux ne suffiront pas pour décrire la force des montagnes corses, les plages paradisiaques, les villages perchés, l'île de Beauté offre une lumière comme nulle part ailleurs qui lui confère ce petit plus inégalé. La Corse est un monde à part qui abrite un peuple fermement accroché à son identité, à sa culture, une culture liée à la terre, à la famille et à ses ancêtres.



JOUR 1 : Vol à destination de Bastia.
Accueil et assistance à l'aéroport et transfert à votre hôtel dans la région de Porto Vecchio.

JOUR 2 : BONIFACIO

Départ pour Bonifacio. La ville haute, perchée sur un promontoire étroit, domine majestueusement la Méditerranée. Embarquement pour une promenade en bateau à la découverte des grottes marines et des falaises environnantes depuis une autre perspective. Retour à terre. Visite de Bonifacio en petit train. Repas de midi en cours d'excursion.

JOUR 3 : ALTA ROCCA - SARTÈNE

Départ pour la région de l'Alta Rocca par le col de Bavella à 1 218m, sa forêt et ses aiguilles rocheuses. Le site offre un spectacle incroyable. Continuation pour Zonza, Levie, Sainte Lucie de Tallano et Sartène, la « plus corse des villes corses », perchée en amphithéâtre au-dessus de la vallée du Rizzanese. Passage par le golfe de Valinco. Repas de midi en cours de route. Installation à l'hôtel dans la région d'Ajaccio.

JOUR 4 : AJACCIO

Visite guidée d'Ajaccio. La ville natale de Napoléon Bonaparte forme un site

unique ; elle se dessine au cœur d'un des plus beaux golfs du monde, face aux îles Sanguinaires. Repas de midi. Poursuite vers Sagone, puis Cargèse. Arrivée aux célèbres calanques de Piana, véritables sculptures de granite rouge orangé. Excursion facultative : croisière de Porto aux calanques de Piana (1h30). Situées au sud de la réserve de Scandola, celles-ci font partie d'un grand complexe volcanique. Poursuite vers les gorges de la Spelunca et le golfe de Porto. Installation à l'hôtel dans la région de Porto.

JOUR 5 : CALVI - BALAGNE

Départ vers Calvi. Temps libre pour flâner à travers les ruelles de la citadelle génoise ou pour découvrir le port de plaisance avec son immense baie. Repas de midi. Continuation pour la Balagne, le « jardin de la Corse », peuplée de vieux villages en belvédères. Entourés de vergers et d'oliveraies, ces villages ont conservé leur style traditionnel : découverte de Lumio, Sant'Antonino, Aregno et Corbara. Arrivée à l'Île Rousse. Visite libre de la cité paoline : son marché aux 21 colonnes, la Marinella, sa belle promenade en bord de mer, la place Paoli bordée de platanes... Dégustation de produits locaux. Installation à l'hôtel dans la région de Calvi / l'Île-Rousse.

JOUR 6 : SCALA DI SANTA REGINA - CORTE

Départ vers la vallée du Golo et ses gorges déchiquetées de la Scala di Santa Regina. Arrivée au barrage de Calacuccia. Celui-ci offre une vue magnifique sur le lac, la vallée du Niolo et

les plus hautes montagnes de Corse. Arrivée à Corte, au cœur du parc régional naturel corse. Visite de Corte en petit train. Bâtie sur un piton escarpé, la ville haute ne manque pas de caractère avec ses vieilles demeures. Retour à l'hôtel. Soirée folklorique avec chants et guitares corses.

JOUR 7 : ST FLORENT - CAP CORSE - BASTIA

Départ vers le désert des Agriates et St-Florent, avec son port de plaisance, ses terrasses de cafés et sa citadelle génoise. Poursuite vers le Cap Corse, une étroite péninsule où se succèdent petites marines, anciennes cultures en terrasses, plages dorées et aplombs vertigineux. Passage par Nonza et ses maisons aux toits de lauze perchées sur un rocher en à-pic, puis Pino - petit village adossé à la côte ouest du Cap Corse et surplombant la mer - et Macinaggio, réputé pour son port de plaisance. Route vers Bastia via Erbalunga, Miomo et Pietranera. Arrivée à Bastia et visite guidée de la ville : la place Saint Nicolas, le quartier « Terra Vecchia », la place du marché, l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste et le vieux port de Cardo. La cité génoise, accrochée à la montagne et tournée vers la côte toscane, est une ville animée empreinte du charme méditerranéen. Repas de midi en cours d'excursion. Installation à l'hôtel dans la région de Bastia.

JOUR 8 : Après le petit-déjeuner, transfert vers l'aéroport de Bastia et vol retour.



LAC DE CÔME

20-26/08/2025

7 jours / 6 nuits



€

DP 1294 €

Sup. ch. ind. : 365 €

ITALIE



INCLUS

Le Lac de Côme est le troisième plus grand lac d'Italie et représente une destination touristique prestigieuse. Un paysage toujours surprenant et fascinant aux mille nuances : eaux vertes et turquoises, reliefs aux parois rocheuses enneigées, recouvertes des forêts et villages perchés. La douceur infinie du lac de Côme et de ses villes riches en histoire vous rendront instantanément sereins et paisibles.



JOUR 1 :

Départ en direction d'Arlon, Luxembourg, Metz, Strasbourg, Basel, St-Gothard, Mellinzone, Mezzegra. Installation à l'hôtel Lario et repas du soir.

nade dans le centre historique situé à l'intérieur des murs antiques où il y a abondance de boutiques, cafés, monuments historiques, villas et superbes vues. Temps libre pour le repas de midi et découverte individuelle.

JOUR 2 : VILLA CARLOTTA BELLAGIO

En matinée, visite de la Villa Carlotta. Elle représente un vrai trésor pour les amoureux de la nature avec la floraison spectaculaire de ses jolis jardins en terrasse. Ensuite, transfert en bateau vers la charmante localité de Bellagio. Visite guidée de cette station réputée comme l'une des plus belles du lac. Temps libre pour le repas de midi et découverte individuelle.

JOUR 4 : PIONA - VARENNIA

Départ en bateau en direction de Piona. Vous découvrirez notamment le Prieuré de Piona, perle rare de l'architecture romane. Cette abbaye offre une vue splendide sur le lac. Continuation vers Varenna, une petite ville charmante liée par son passé à la pêche, la construction de tonneaux, et à l'extraction du marbre noir. Temps libre pour le repas de midi. L'après-midi, visite du village et de la Villa Monastero, ancien couvent réputé pour son jardin botanique.

JOUR 5 : ILES BORROMÉES

En matinée, départ pour le lac Majeur et Stresa, souvent désignée comme

JOUR 6 :

Journée libre pour découverte individuelle. Découvrez le marché hebdomadaire de Lenno. Ce marché en plein air offre une vue sur le lac et le golfe de Vénus. Les visiteurs peuvent y trouver des produits locaux et des spécialités de la région. Visitez également la Villa del Balbianello, l'une des plus emblématiques de la région avec ses magnifiques jardins, ou profitez des infrastructures de l'hôtel.

JOUR 7 :

Après le petit-déjeuner, retour direct vers la Belgique.

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

HÔTEL LARIO ***

Surplombant le lac de Côme, l'hôtel Lario est situé près de la typique localité de Menaggio avec ses boutiques, terrasses et promenades sur les rives du lac. L'hôtel dispose d'une piscine extérieure avec jardin. Toutes les chambres sont équipées de bain/douche, WC, téléphone, TV, accès internet et climatisation.



OPATIJA - CROATIE

CROATIE



INCLUS

- 2 nuitées dans un hôtel d'étape à Salzbourg
- Séjour à l'hôtel Grand Adriatic**** (ou similaire)
- Demi-pension
- Visite guidée d'Opatija
- Croisière à Rijeka avec un verre de vin inclus à bord
- Visite guidée de Porec
- Visite guidée de Rovinj
- Dégustation de vin
- Excursion sur l'île de Krk
- Visite guidée de Ljubljana
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme

12-20/09/2026

9 jours / 8 nuits



DP 1799€

Sup. ch. ind. : 279 €

Partez pour un voyage inoubliable à la découverte de paysages variés et de villes au charme intemporel. De Salzbourg à Opatija, en passant par Rijeka, Porec, Rovinj, l'île de Krk et Ljubljana, ce circuit allie culture et découvertes en bord de mer. Un itinéraire riche en patrimoine, nature et saveurs locales, pour une escapade pleine d'émotions au cœur de l'Adriatique.

JOUR 1 :

Départ en direction de Salzbourg. Installation à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 2 : OPATIJA

Continuation en direction d'Opatija. Installation à l'hôtel.



JOUR 3 : OPATIJA

En matinée, visite guidée de la ville. Appelée également « Grande Dame de la côte adriatique », Opatija est une station balnéaire réputée et se situe dans la baie de Kvarner. Vous découvrirez notamment ses vastes parcs en bord de mer, ses nombreuses villas et ses bâtiments élégants datant de la Belle Epoque.

Repas de midi et après-midi libres.

JOUR 4 : RIJEKA

Direction Rijeka pour une croisière qui vous fera profiter d'un magnifique panorama de l'Istrie depuis la mer. Un verre de vin vous sera offert à bord.

JOUR 5 : POREC - ROVINJ

En matinée, visite de Porec. Découvrez son centre historique avec ses ruelles pittoresques. Vous pourrez admirer de nombreux monuments historiques, dont le plus célèbre : la basilique Euphrasienne avec ses célestes mosaïques.

Repas de midi libre.

Ensuite, direction Rovinj, une ville de carte postale aux ruelles sinuueuses. Visite guidée de la ville.

JOUR 6 : ILE DE KRK

Journée consacrée à la découverte de l'île de Krk. Cette petite ville est

animée et pleine de vie ! Vous aurez l'occasion de découvrir les stations de Njivice, Baska, et bien entendu la ville de Krk, capitale de l'île et ancienne colonie romaine. Vous terminerez cette journée conviviale par une dégustation de vin.

JOUR 7 :

Journée libre pour découverte individuelle.

JOUR 8 : LJUBLJANA

Route en direction de Ljubljana, l'une des capitales les plus jeunes et dynamiques d'Europe. Vous ferez d'abord un tour panoramique, suivi d'une promenade dans le centre historique : Place du Congrès, Place Preseren, Pont des Cordonniers, Hôtel de ville, ... continuation en direction de l'Autriche et nuit d'étape.

JOUR 9 :

Après le petit-déjeuner, retour vers la Belgique.

HÔTEL ADRIATIC ****

Idéalement situé face à la baie de Kvarner, à quelques pas du centre d'Opatija, le Grand Hôtel Adriatic offre des chambres modernes. L'établissement dispose d'un restaurant raffiné, d'un centre de bien-être avec piscine intérieure ainsi que d'une piscine extérieure offrant un panorama exceptionnel sur l'Adriatique.



LES PLUS BEAUX LACS DE BAVIÈRE

10-15/08/2026

6 jours / 5 nuits



€

DP 1119 €

Sup. ch. ind. : 169 €

ALLEMAGNE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Bayerischer Hof ****
- Demi-pension du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 6
- Assiette froide à Pertisau
- Visite guidée de Bad Tölz
- Visite guidée de Munich
- Promenade en calèche
- Visite du château Herrenchiemsee
- Traversées en bateau Herreninsel - Fraueninsel
- Croisière sur le Achensee
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons



JOUR 1:

Départ en direction de Saint-Vith, Bitburg, Trèves, Kaiserslautern, Stuttgart, München, Miesbach. Installation à l'hôtel Bayerischer Hof 4* et repas du soir.

JOUR 2 : BAD TÖLZ - TEGERNSEE

Bad Tölz séduit par son centre historique aux façades colorées. En flânant sur la Marktstraße, vous découvrez de belles maisons bourgeoises, des boutiques traditionnelles et l'ambiance typique de l'Obersalzach. Bad Tölz est aussi connue comme lieu de tournage de séries allemandes, ajoutant une touche culturelle à votre visite guidée. Continuation en direction du Tegernsee. Temps libre pour découverte individuelle. Entouré de montagnes douces et de villages élégants, le lac invite à la détente. Chacun peut flâner sur les promenades au bord de l'eau, savourer une pâtisserie dans l'une des nombreuses brasseries ou cafés avec vue sur le lac, ou simplement profiter du panorama apaisant.

JOUR 3 : MUNICH

Départ pour Munich et visite guidée.

Capitale de la Bavière, Munich dévoile un patrimoine riche mêlant traditions et modernité. Vous découvrirez la célèbre Marienplatz, dominée par l'imposant Nouvel Hôtel de Ville et son carillon mondial connu. Vous admirez ensuite les façades baroques et les églises emblématiques du centre historique. Le parcours se poursuit vers la Résidence, ancien palais des ducs et rois de Bavière. Repas de midi et après-midi libres.

JOUR 4 : CHIEMSEE

Le Chiemsee est le plus grand lac de Bavière, parfois surnommé la mer Bavaroise. Départ vers Prien. Embarquement à bord d'un bateau jusqu'à la « Herreninsel » où se trouve le château du roi Louis II, inspiré de Versailles. Montée jusqu'au château à bord d'une calèche suivie d'une visite guidée. Repas de midi libre. L'après-midi, continuation en bateau jusqu'à la « Fraueninsel », célèbre pour son monastère bénédictin et ses jardins fleuris. Temps libre pour découverte individuelle. En fin de journée, retour en bateau sur Prien.

JOUR 5 : PERTISAU

Matinée libre à Bayerischzell, charmant village alpin niché au pied du Wendelstein. Avec ses chalets traditionnels, ses rues paisibles et son atmosphère typiquement bavaroise, Bayrischzell offre un cadre idéal pour se détendre. Continuation vers Pertisau. Ce charmant village niché au bord du lac Achensee, dévoile un riche héritage tyrolien à travers son architecture traditionnelle et ses anciennes fermes alpines. Dégustation d'une assiette froide dans un restaurant d'alpage. L'après-midi, vous embarquez à Pertisau pour une mini-croisière sur l'Achensee, le plus grand et l'un des plus beaux lacs alpestres du Tyrol. Niché entre les parois abruptes du Karwendel et les pentes douces du Rofan, le lac offre des panoramas spectaculaires.

JOUR 6 :

Après le petit-déjeuner, retour vers la Belgique.

HÔTEL BAYERISCHER HOF ****

Le Bayerischer Hof vous accueille dans une ambiance bavaroise chaleureuse mêlant charme traditionnel et confort moderne. Ses chambres décorées avec goût offrent un cadre reposant après vos journées d'excursion. Vous profitez également d'un espace sauna panoramique, idéal pour se détendre. L'auberge traditionnelle de l'hôtel propose une cuisine régionale savoureuse, tandis que son lounge-bar contemporain invite à un moment convivial. Toutes les chambres sont équipées de bain/douche, WC, TV.



PERTISAU - TYROL

ET LA DESCENTE DES ALPAGES

AUTRICHE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Karlwirt ****
- Petit-déjeuner buffet chaud et froid avec coin bio
- Demi-pension du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 6
- Menu à 5 services avec choix de menu et buffet de salade
- Potage maison et gâteaux maison de 15 à 16h
- Carte de randonnée gratuite
- Visite de l'écomusée des fermes de Kramsach
- Visite guidée d'Innsbruck
- Visite du musée schnaps et dégustation
- Participation à la descente des alpages
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

23-28/09/2026

6 jours / 5 nuits



DP 1199€

Sup. ch. ind. : 329 €

Le lac Achensee est le plus grand lac alpestre du Tyrol. Il s'étire dans la vallée d'Achen tel un tapis vert émeraude. Pertisau, qui dispose du plus beau cadre de toute la région est encadré par les sommets du Karwendel. Cette combinaison pittoresque du lac et des montagnes avec leurs vallées à la fois sauvages et romantiques fait de Pertisau une destination à la beauté unique et très diversifiée.



JOUR 1 : Départ en direction de Trèves, Kaiserslautern, Stuttgart, München, Pertisau. Installation à l'hôtel Karlwirt 4* et repas du soir.

JOUR 2 : KRAMSACH

L'écomusée des fermes de Kramsach, musée en plein air regroupe des fermes de toute l'Autriche et l'on y retrouve les traditions anciennes de la vie d'autrefois. Continuation pour le village d'Allpbach, village pittoresque réputé pour être l'un des plus jolis et plus fleuris du Tyrol. Visite libre. Ensuite, continuation pour Rattenberg, la plus petite ville d'Autriche où l'art du soufflage y est exercé depuis 2 siècles. Visite libre.

JOUR 3 : INNSBRUCK - MUSÉE DU SCHNAPS
Innsbruck, capitale du Tyrol est en-

tourée des Hautes Alpes et divisée par le fleuve Inn. Visite guidée de la vieille ville en passant par le célèbre petit toit d'or, la rue Marie-Thérèse, la basilique de Wilten, la cathédrale St-Jacques et le tremplin olympique qui surplombe la ville. Continuation vers Pill où se situe le musée du Schnaps. Vous assisterez à une présentation sympathique et conviviale sur la fabrication du schnaps avec une petite dégustation dans l'ancienne cave du domaine.

JOUR 4 : DESCENTE DES ALPAGES À REITH IM ALPBACHTAL
Aujourd'hui, votre journée sera consacrée à la fête de la transhumance, une des plus belles traditions du Tyrol. Des vaches richement décorées, des objets artisanaux et de véritables délices tyroliens font de

la conduite de bétail à Reith im Alpbachtal un festival spécial célébré chaque année. Le Reither Almabtrieb est l'un des plus grands transports de bétail du Tyrol, accueillant des visiteurs du monde entier. (La fête de la Transhumance pourra être écourtée ou annulée selon les conditions climatiques !)

JOUR 5 : JOURNÉE LIBRE

Journée libre pour la découverte du village, promenade en montagne, promenade en bateau ou pour profiter des installations de l'hôtel (jardin, piscine, bain à remous, espace spa,...).

JOUR 6 : Après le petit-déjeuner, retour vers la Belgique.

***** HÔTEL KARLWIRT ****

Au cœur des montagnes tyroliennes, l'hôtel Karlwirt 4* offre détente, plaisir et d'innombrables possibilités de loisirs. Cet hôtel familial est situé au centre de Pertisau. Découvrez des chambres et suites spacieuses avec un confort moderne et un charme alpin. Détendez-vous dans l'espace bien-être avec piscine intérieure et extérieure chauffée, divers saunas et espaces de détente. Le restaurant vous gâte avec une cuisine régionale et la bière maison d'Achensee. Grâce à son emplacement idéal près du lac Achensee et des montagnes du Karwendel, l'hôtel offre une vue panoramique fantastique.



SARDAIGNE TRÉSOR DE MÉDITERRANÉE

26/09-03/10/2026

8 jours / 7 nuits



APD 2499 €

Sup. ch. ind. : 274 €



ITALIE



Entre mer turquoise, criques secrètes, villages perchés et vestiges mystérieux, la Sardaigne dévoile un charme unique, à la fois sauvage et raffiné. Au fil de ce circuit complet du nord au sud, découvrez les contrastes fascinants de l'île : la mythique Costa Smeralda et ses paysages de carte postale, les villages authentiques de l'arrière-pays, les sites nuragiques témoins d'une histoire millénaire, ainsi que la douceur de vivre de Cagliari, capitale tournée vers la mer. Laissez-vous séduire par les parfums du maquis, la lumière incomparable des côtes sardes et l'accueil chaleureux de ses habitants.

JOUR 1 : Transfert vers l'aéroport et vol à destination d'Olbia. Accueil par votre guide et transfert vers l'hôtel Blu Morisco 4* (ou similaire).

JOUR 2 : COSTA SMERALDA ET ÎLE DE LA MADDALENA

En matinée, découverte de la Costa Smeralda, destination la plus prestigieuse et exclusive de Sardaigne. On y trouve une architecture typique aux maisons basses et blanches, aux formes arrondies, parfaitement intégrées dans le paysage méditerranéen. Après le repas de midi, traversée en ferry jusqu'à l'île de la Maddalena. On y découvre un port pittoresque, de jolies ruelles et plusieurs monuments comme l'église Santa Maria Maddalena et l'hôtel de ville. L'ambiance est typiquement italienne, entre boutiques artisanales et petits restaurants. Retour en ferry puis transfert à votre hôtel.

JOUR 3 : TEMPIO PAUSANIA ET CASTELSARDO

Départ en direction de la petite ville de Tempio Pausania qui charme par son centre historique aux maisons de pierre. Promenade à travers les ruelles et les places animées : Piazza Gallura, Via Roma, Via Monti Masa... Vous y verrez la cathédrale San Pietro, l'oratoire médiéval del Rosario et le vieux parc thermal Fonti di Rinaggiu, connu pour ses sources minérales aux vertus curatives. Poursuite à travers les montagnes du nord de l'île jusqu'à Castelsardo, superbe bourg médiéval perché sur une presqu'île. Sa vieille ville

pittoresque, accessible uniquement à pied, conserve sa forteresse qui abrite aujourd'hui un musée de la vannerie. Visite de la cathédrale Sant'Antonio Abate, de style gothique, ainsi que de l'église Santa Maria delle Grazie et du couvent San Benedetto.

JOUR 4 : COSTA SMERALDA - ALGHERO

Départ dans la matinée pour Alghero, l'un des plus beaux ports de Sardaigne, surnommé « la petite Barcelone » pour son héritage catalan. Découverte du centre historique entouré de remparts : la cathédrale Sainte-Marie, l'église San Francesco, les tours et bastions espagnols. Après-midi libre. En fin de journée, transfert vers l'hôtel Rina 4* (ou similaire).

JOUR 5 : BOSA ET NURAGHE SANTU ANTINE

Départ par la route côtière panoramique jusqu'à Bosa, l'une des plus belles villes de Sardaigne. Le trajet offre des vues splendides sur la mer, les falaises et les plages isolées. Promenade le long du fleuve Temo, unique fleuve navigable de l'île. Visite du quartier historique Castello, célèbre pour ses maisons colorées et ses ruelles escarpées. L'après-midi, route vers Torralba pour visiter le Nuraghe Santu Antine, l'un des plus importants complexes préhistoriques de l'île.

JOUR 6 : PÉNINSULE DU SINIS - THARROS

Départ vers la péninsule du Sinis pour



visiter le site archéologique de Tharros. Promenade à travers les ruines - murs, colonnes, tombes - et superbe panorama sur la mer Tyrrhénienne et les lagunes d'Oristano. En fin de journée, transfert vers l'hôtel Mistral 4* (ou similaire).

JOUR 7 : BARUMINI - RÉGION DE CAGLIARI

Départ en direction de Barumini. Ce petit village est célèbre pour son site archéologique Su Nuraxi. Découvert dans les années 1950, ce vaste complexe nuragique, daté entre 1200 et 500 av. J.-C., comprend un imposant donjon central entouré de tours et d'un ancien village. Continuation vers Cagliari, capitale de la Sardaigne. Visite guidée de la ville : le quartier médiéval Castello, dominant la mer, la cathédrale de Cagliari, les ruines romaines, la place Saint-Rémy et le charmant quartier de la Marina, aux façades colorées et aux ruelles animées. Temps libre pour une promenade sur la plage du Poetto, l'une des plus belles de la région. Transfert vers l'hôtel Santa Gillia 4* (ou similaire).

JOUR 8 :

Transfert vers l'aéroport et vol retour.

INCLUS

- Séjour dans des hôtels ****
- Pension complète du repas du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8
- ¼ L de vin et ½ L d'eau pendant les repas
- Guide accompagnateur francophone durant le voyage
- Excursions selon programme
- Traversée en ferry vers l'île de la Maddalena
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme

Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.

Prix sur base de min. 20 pers.

Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.



PITTORESQUE CINQUE TERRE

ITALIE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Luna ***
- Demi-pension
- Excursion en bateau dans le Golfe du Tigullio
- Excursion dans les Cinque Terre
- Mini-croisière jusqu'à Portovenere
- Visite guidée de Portovenere
- Visite guidée de Lucques
- Billets de train Cinque Terre
- Guide local sur place
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport et sur place
- Transferts sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.

12-17/09/2026

6 jours / 5 nuits



APD 1899 €

Sup. ch. ind. 195 € - Sup. ch. confort: 150 €



Les Cinque Terre représentent de côtes rocheuses entre deux promontoires, des murs de pierre qui s'étendent sur des kilomètres, cinq petites villes construites en pierre et dispersées sur de petites criques. Les vignobles, typiques de cette région, ont contribué à la création d'un paysage unique avec des murs de pierre étendus, des sentiers sinués, des plages enchanteresses entre les falaises et l'eau claire.



JOUR 1 : GOLFE DU TIGULLIO
Journée entière consacrée à la visite du Golfe du Tigullio: départ en bateau vers Portofino qui offre au visiteur un paysage d'une rare beauté. La merveilleuse petite place, le petit port, la basilique et le château sont le cœur d'une des localités les plus exclusives au monde. Continuation en bateau vers Santa Margherita Ligure. Temps libre pour le repas de midi et visite. Retour à l'hôtel et repas du soir.

train vers Monterosso. Temps libre pour le repas de midi. Dans l'après-midi, départ pour une mini croisière jusqu'à Portovenere qui vous permettra depuis le bateau d'admirer le sentier escarpé appelé la Via dell'Amore.

Visite de Portovenere magnifique petite ville, dominée par une imposante citadelle, elle a gardé de très anciennes maisons dont certaines furent fortifiées par les Génois. En fin d'après-midi retour à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 2 : LUCQUES

En matinée, départ vers la splendide ville de Lucques, célèbre pour sa muraille intacte renfermant le centre historique. Promenez dans les rues médiévales du centre riche en témoignages de différentes époques avec le Dôme, la Place de l'Amphithéâtre et la Piazza Napoleone. Temps libre pour le repas de midi et retour à Marina di Massa en début d'après-midi.

JOUR 5 : FORTE DEI MARNI - PIETRASANTA

En matinée, départ pour Forte dei Marni. Célèbre pour ses plages de sable fin et ses eaux cristallines, cette station balnéaire attire de nombreux visiteurs en quête de détente au bord de la mer. Promenez-vous sur le marché hebdomadaire qui propose bon nombre de produits locaux et articles artisanaux. Continuation vers Pietrasanta, renommée pour son riche patrimoine artistique, son artisanat et son ambiance culturelle. Vous pourrez découvrir notamment la Place du Dôme, place pittoresque entourée de bâtiments historiques, dont la magnifique cathédrale de San Martino. Pietrasanta abrite également de nombreux ateliers d'artisans spécialisés dans la production d'objets artisanaux en marbre, en bronze et en bois. Retour à l'hôtel et repas du soir.

JOUR 6 :

Après le petit-déjeuner, transfert vers l'aéroport pour le vol retour vers la Belgique.

HÔTEL LUNA ***

Situé à Marina di Massa, à 200 m de la plage. Toutes les chambres sont équipées de bain / douche, WC, téléphone, minibar, TV, coffre-fort, climatisation, balcon.

L'hôtel met à disposition un grand jardin, une piscine, des transats et des parasols.



MAJORQUE

01-08/10/2026

8 jours / 7 nuits



APD 1399 €

Sup. ch. ind. : 489 €



ESPAGNE



Située au cœur de la Méditerranée, Majorque séduit par la diversité de ses paysages et la richesse de son patrimoine. Majorque, c'est aussi des villages authentiques aux ruelles pittoresques, des marchés colorés où se mêlent saveurs et traditions, et une gastronomie méditerranéenne raffinée qui ravira vos papilles. Que vous soyez amateur de farniente, de randonnées, de découvertes culturelles ou d'aventures en pleine nature, Majorque promet un séjour inoubliable, alliant détente, émerveillement et authenticité.

JOUR 1 : Transfert vers l'aéroport du Luxembourg. Vol à destination de Majorque. Transfert vers l'hôtel Hipotels Gran Playa de Palma 4*.

EXCURSIONS À RÉSERVER ET À PAYER SUR PLACE :

PALMA DE MAJORQUE :
Ville animée, la capitale de l'île ne manque jamais de surprendre et d'impressionner tous ceux qui la visitent. Elle est célèbre pour sa Cathédrale de la Seu : cette imposante cathédrale gothique du 14e siècle surplombe les anciens remparts romains et de la Renaissance de la ville, offre une vue sur le port et la vieille ville de Palma. Cette magnifique merveille architecturale offre des vues à couper le souffle dans toutes les directions et constitue le point de départ idéal pour une visite à pied de la ville.

SOLLER :
Située dans la splendide vallée des oranges, Sóller est une charmante ville de Majorque entourée de montagnes majestueuses. Son centre historique séduit avec ses ruelles typiques, ses cafés animés et sa belle église moderniste. Les visiteurs peuvent profiter d'un agréable trajet en tramway vers le Port de Sóller, au bord d'une jolie baie. Une destination idéale pour une journée alliant nature, culture et douceur méditerranéenne.



VIEILLE VILLE D'ALCUDIA :

La plage de 14 km fait d'Alcudia l'une des destinations touristiques les plus populaires de l'île. La ville possède également une charmante vieille ville avec ses rues étroites et sinueuses pittoresques et ses beaux bâtiments anciens, qui donnent un véritable sentiment de vie d'un autre temps.

GROTTES DU DRACH :

Les grottes du Drach sont un réseau unique de grottes situé dans un ancien village de pêcheurs appelé Porto Cristo. Allez sous terre et visitez cet impressionnant complexe abritant des milliers et des milliers de stalagmites et de stalactites ainsi qu'un magnifique lac souterrain. À la fin de la visite, un concert de musique classique complète le cadre magique.

HIPOTELS GRAN PLAYA DE PALMA ****

Très apprécié pour sa situation centrale et la qualité de ses infrastructures, cet hôtel contemporain est incontournable pour profiter d'un séjour à Playa de Palma. Ses chambres sont accueillantes et lumineuses et son espace bien-être est doté de belles installations incluant une piscine couverte, un hammam et un sauna. L'hôtel porte aussi une attention particulière à l'offre culinaire afin de satisfaire gourmets et gourmands. Enfin, il bénéficie d'une situation permettant de rejoindre aisément le cœur de la station balnéaire avec sa kyrielle de bars et restaurants. La plage «Playa de Palma» est à environ 250 m.

INCLUS

- Séjour à l'hôtel Hipotels Gran Playa de Palma ****
- Demi-pension sous forme de buffet du repas du soir du jour au petit-déjeuner du jour 8
- Vols aller-retour
- Transferts aller-retour vers l'aéroport du Luxembourg et sur place
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

Prix sous réserve du tarif des vols/fuel.
Prix sur base de min. 20 pers.
Des circonstances imprévues peuvent modifier le programme sans perdre l'intérêt du séjour.



VIENNE AUX SENTEURS DE NOËL

AUTRICHE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Arcotel Wimberger ****
- 2 repas du soir (3 services)
- Tour de ville panoramique
- Visite guidée du centre historique
- Entrée et visite guidée du château de Schönbrunn
- Entrée à la salle des trésors
- Vols aller/retour
- Transferts vers et depuis l'aéroport

Le programme peut être adapté suivant les horaires de vols.

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

23-26/11/2026

4 jours / 3 nuits



APD 1089 €

Sup. ch. ind. : 229 €



Pendant la période de l'Avent, les plus belles places de Vienne se transforment en marchés de Noël enchantés. Parmi les maisonnettes traditionnelles en bois, le temps semble s'arrêter et la magie de Noël prend toute son ampleur. Rien n'est plus féérique que de contempler les petits objets artisanaux en dégustant un bon verre de vin chaud. Avec pour toile de fond son cadre impérial omniprésent, Vienne est particulièrement attrayante en hiver et propose de magnifiques balades citadines.



JOUR 1 : Transfert vers l'aéroport.

Vol à destination de Vienne. Dès votre arrivée à Vienne, tour de ville en autocar : aperçu de la métropole avec la grande avenue de « Ringstraße » avec le Burgthéâtre, le Palais impérial de la Hofburg, l'hôtel de ville, le célèbre Prater, ... Installation à l'hôtel et repas de soir.

JOUR 2 : Après le petit déjeuner, visite guidée de la ville. Son passé de capitale impériale l'a enrichie de nombreux monuments qui bordent le Ring : le Parlement, l'opéra, le musée des Beaux-Arts, ... Au cours d'une promenade dans les ruelles de la vieille ville, vous apercevrez notamment la cathédrale St-Etienne, les cours du Palais du Hofburg, ... Après-midi libre pour la découverte des différents marchés de Noël. Soirée libre, ou possibilité d'assister à un concert-spectacle de valses de Strauss et de Mozart.

JOUR 3 : Matinée libre pour découverte individuelle. Possibilité de visiter le Belvédère, palais baroque abritant des collections d'art. L'après-midi, visite du château de Schönbrunn, le « Versailles Autrichien », avec ses salles impériales et ses splendides jardins.

JOUR 4 : En matinée, visite de la salle des trésors, située au cœur du palais de la Hofburg qui est l'un des musées les plus impressionnantes d'Europe. Elle abrite une collection inestimable d'objets historiques, religieux et symboliques, témoins de la puissance et de la grandeur de l'Empire des Habsbourg. Temps libre avant de reprendre le transfert vers l'aéroport. Vol retour.

• • • • •

ARCOTEL WIMBERGER ****

Hôtel idéalement situé, permettant un accès aux principaux sites touristiques de Vienne. A 5 min à pied de la rue commerçante Mariahilfer Straße.

Toutes les chambres sont spacieuses, climatisées et dotées d'un mobilier moderne. Elles sont équipées d'une TV, d'un bureau et d'une salle de bain, WIFI gratuit. L'hôtel met à votre disposition un centre de bien-être avec une salle de sport, un jacuzzi et un sauna. L'hôtel abrite un restaurant où vous pourrez déguster des plats autrichiens traditionnels et modernes fraîchement préparés avec les meilleurs produits de la région.



ALSACE ET ROYAL PALACE

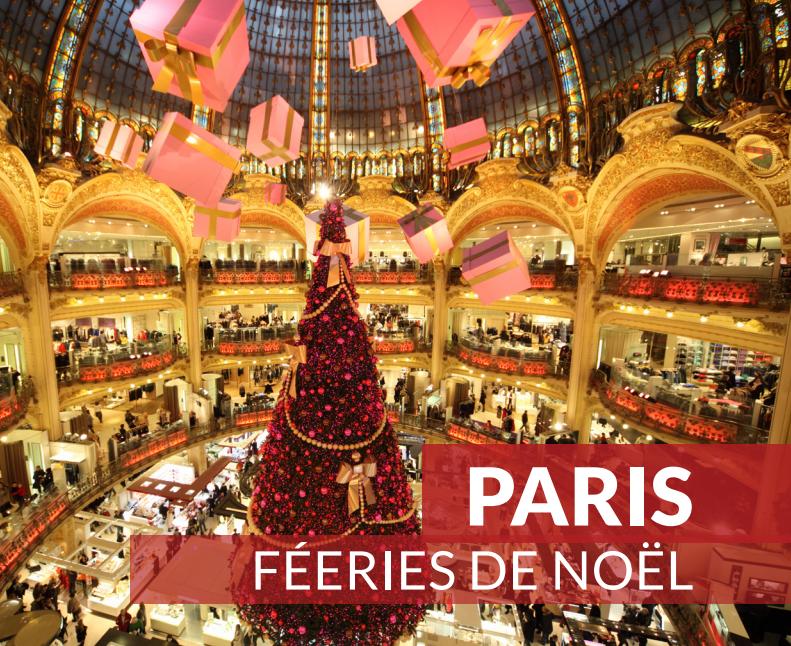
29/11 - 01/12/2026

3 jours / 2 nuits



DP 549 €

Sup. ch. ind. : 84 €



PARIS FÉERIES DE NOËL

06-07/12/2026

2 jours / 1 nuit



LPD 289 €

Sup.ch.ind. : 89 €

L'Alsace propose aux touristes plus d'émerveillement, d'émotion, de distraction qu'une autre destination à cette période de l'année. Marchés de Noël, illuminations des villes et des villages, spectacles, concerts et expositions : le dépaysement est total ! Plus de 35 marchés de Noël proposent des décos, jouets, objets artisanaux, confiseries et gâteaux de Noël.

JOUR 1 : Départ en direction d'Arlon, Metz, Kirrwiller. Nous vous emmènerons vivre un spectacle haut en couleur au Royal Palace à Kirrwiller : déjeuner dansant suivi d'un tourbillon entraînant de musiques, de paillettes et l'incroyable beauté des costumes. Vous serez fasciné par les danses synchronisées. C'est la fête sur scène, un

triomphe pour un voyage dans le temps. Continuation jusque Eguisheim. Installation à l'hôtel. Repas du soir à l'hôtel et temps libre pour découverte de la ville et du marché de Noël.

JOUR 2 : Après le petit déjeuner, temps libre pour la visite d'Eguisheim, une petite localité proche de Colmar, qui se réclame être le berceau du vignoble alsacien. En fin de matinée, dégustation de vins. Ensuite, départ pour Colmar. Temps libre pour la visite de la ville et son marché de Noël. La vieille ville s'illumine tel un décor de théâtre à la nuit tombée sublimant son patrimoine et d'innombrables détails architecturaux. Sur la Place des Dominicains, près de 70 magnifiques maisonnettes sont nichées autour de l'Eglise des Dominicains, un incontournable de la ville.

Quoi de plus beau que Paris en fin d'année ? Cette année, prenez le temps de vous balader dans les rues et quartiers de la capitale qui s'habillent aux couleurs de Noël, laissez-vous emporter par la féerie des illuminations.



JOUR 1 : Départ en direction de Paris. Dès votre arrivée, temps libre pour découverte individuelle de la ville. En fin d'après-midi, grand tour de ville en autocar afin d'admirer les incroyables illuminations de la ville. Vous pourrez admirer les plus célèbres sites, y compris la tour Eiffel, les Champs-Élysées, et le musée du Louvre, tous illuminés et étincelants. En début de soirée, installation à l'hôtel. Repas du soir et soirée libres.

JOUR 2 : Journée libre vous permettant de visiter les musées de votre choix, ou de faire du shopping dans les rues scintillantes de Paris. Nous vous invitons également à flâner du côté des Galeries Lafayette, dont les vitrines s'animent le temps des fêtes. En fin d'après-midi, retour direct.

FRANCE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel « Ferme du Pape » *** à Eguisheim
- Demi-pension
- Déjeuner dansant suivi d'un show haut en couleur au Royal Palace à Kirrwiller
- Dégustation de vins
- Repas de midi (choucroute) dans une brasserie à Strasbourg
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme
- Boissons

HÔTEL FERME DU PAPE ***

L'hôtel se situe au centre d'Eguisheim, et dispose d'un restaurant. Toutes les chambres sont équipées de bain douche, WC, téléphone et TV.

FRANCE



INCLUS

- Séjour à l'hôtel Ibis Montmartre ***
- Petit déjeuner sous forme de buffet
- Taxes de séjour
- Tour de ville en autocar



ANNÉES 80 ET TUBES DE L'ÉTÉ

CROISIÈRE EN FÊTE

21-22/11/2026

2 jours / 1 nuit



PC 409 €



Sup. cab. ind. : 115 €
Sup. pont. sup. : 49 €

Plongez dans l'ambiance festive des années 80 et des tubes de l'été lors d'une croisière inoubliable sur le Rhin. Entre Strasbourg et Vieux Brisach, profitez de 2 jours de paysages grandioses et de soirées animées au rythme des plus grands hits. Un voyage mêlant musique, convivialité et découverte fluviale !



JOUR 1 : Départ à destination de Strasbourg. Temps libre. A 15h00, embarquement à bord de votre bateau spécialement décoré sur le thème des années 80 et des tubes de l'été. L'équipage et le commandant vous souhaitent la bienvenue à bord. Installation dans votre cabine. Nous larguerons les amarres pour un week-end de fête. Nous passerons les écluses de Neuhof, Gerstheim et Rhinau, vous invitant à admirer les paysages rhénans, et nous arriverons à Vieux Brisach (ou Rhinau) dans la soirée. L'équipage vous invitera à passer à table. La soirée se poursuivra au salon bar avec une animation qui vous fera danser sur le thème « Années 80 et tubes de l'été ». Escale de nuit.

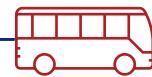
JOUR 2 : Après une bonne soirée de fête, un copieux petit déjeuner vous sera servi au restaurant. Départ du bateau en direction de Strasbourg. Vous pourrez apprécier de charmants paysages au fil de l'eau. Repas de midi en croisière sur vos rythmes préférés. Arrivée Strasbourg dans l'après-midi. Retour direct.



LILLE - LIBERTÉ

09-10/12/2026

2 jours / 1 nuit



LPD 234 €

Sup. ch. ind. : 99 €



INCLUS

- Croisière à thème
- Repas du soir
- Soirée dansante
- Nuit à bord du bateau
- Petit déjeuner sous forme de buffet
- Repas de midi
- Transfert en autocar
- Taxes portuaires
- L'assurance assistance/rapatriement

NON INCLUS

- Boissons

Plongez dans la féerie de Noël à Lille ! Partez pour un week-end convivial au cœur de la capitale des Flandres, magnifiquement illuminée pour les fêtes. Laissez-vous séduire par l'ambiance chaleureuse de son célèbre marché de Noël, ses chalets gourmands, ses décorations scintillantes et sa grande roue dominant la Grand Place.



JOUR 1 :

Départ en direction de Lille. Installation à votre hôtel situé en plein centre-ville, idéal pour découvrir Lille à pied. Journée libre pour profiter à votre rythme : flânez sur la Grand Place, explorez les rues commerçantes du Vieux-Lille ou laissez-vous tenter par les saveurs locales dans les brasseries et estaminets typiques. Repas du soir libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 :

Petit-déjeuner à l'hôtel. Journée libre pour continuer la découverte de Lille et de son marché de Noël, l'un des plus réputés de France. Près de 90 chalets vous attendent sur la Place Rihour, dans une ambiance festive et chaleureuse. Profitez-en pour faire vos derniers achats de Noël ou simplement admirer les illuminations. En fin de journée, retour.



HÔTEL MERCURE LILLE CENTRE GRAND PLACE 4****

Le Mercure Lille Centre Grand Place bénéficie d'un emplacement idéal au cœur de Lille, à deux pas de la Grand-Place et du Vieux-Lille. Installé dans un élégant bâtiment, l'hôtel propose des chambres modernes et confortables équipées du Wi-Fi gratuit, de la climatisation et de télévisions connectées. Les clients apprécieront son bar convivial, son petit-déjeuner généreux et sa proximité immédiate des commerces et musées.

INCLUS

- Nuitée à l'hôtel Mercure Lille Centre Grand Place****
- Petit-déjeuner sous forme de buffet
- Taxes de séjour

NON INCLUS

- Excursions et entrées facultatives non mentionnées au programme

LE SRI LANKA

TRÉSORS DE CEYLAN

12 jours / 9 nuits



APD 2415 € Sup. ch. ind. : 229 €

Du sommet du Rocher du Lion, le panorama s'étend par temps clair jusqu'au pic d'Adam, haut lieu de pèlerinage des cinghalais. A seulement quelques kilomètres du rocher, on observe le parc de Minneriya dont le biotope alimente une des plus grandes concentrations d'éléphants d'Asie. Direction le pays de Kandy où « on s'amuse, on pleure de bonheur, on rit » à pleines dents devant les merveilles du temple de Bouddha.



JOUR 1 : Vol à destination de Colombo

JOUR 2 : Colombo – Sigiriya

JOUR 3 : Temple rupestre de Magallena

JOUR 4 : Rocher du Lion

JOUR 5 : Cité historique de Polonnaruwa – Parc National de Minneriya

JOUR 6 : Temple d'Or de Dambulla – Kandy

JOUR 7 : Route du Thé

JOUR 8 : Temple de Ridi Vaharaya

JOUR 9 : Station de préservation des tortues marines

JOUR 10 : Journée libre

JOUR 11 : Vol retour vers la Belgique

JOUR 12 : Arrivée en Belgique

Dates de départ :

- 14/01/2026
- 04/02/2026
- 25/02/2026
- 18/03/2026
- 22/04/2026
- 20/05/2026
- 23/09/2026
- 04/11/2026
- 25/11/2026

SRI LANKA



INCLUS

- Séjour dans des hôtels de 1^e catégorie
- Pension complète du repas du soir du jour 2 au repas de midi du jour 11
- Excursions et visites selon programme.
- Guide accompagnateur francophone durant tout le séjour, sauf jour 10.
- Vols aller-retour
- Transferts domicile/aéroport

NON INCLUS

- Boissons
- Pourboires

FORMALITÉS

Passeport valable 6 mois après la date de retour avec au moins 3 pages vierges.
ETA à obtenir par vos soins avant le départ.

Programme détaillé disponible sur demande.

Conditions générales de la Commission de Litiges Voyage pour les voyages à forfait

Article 1: Champ d'application

Ces conditions générales sont d'application aux contrats de voyage à forfait réservés à partir du 1 juillet 2018 tels que définis par la Loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage

Article 2: Information de la part de l'organisateur et du détaillant avant la conclusion du contrat de voyage à forfait

2.1 L'organisateur ainsi que le détaillant communiquent au voyageur, avant qu'il ne soit lié par un contrat de voyage à forfait, les informations standard légalement prévues ainsi que les informations mentionnées ci-après dans le cas où elles s'appliquent au voyage à forfait :

1° les caractéristiques principales des services de voyage:
a) la ou les destination(s), l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et le nombre de nuitées comprises;
b) les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux et les dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances; lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, le voyageur est informé de l'heure approximative du départ et du retour;
c) la situation, les principales caractéristiques et la catégorie de l'accommodation en vertu des règles du pays de destination;
d) les repas fournis;
e) les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le voyage à forfait;
f) lorsque cela n'est pas clair, si les services de voyage seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe;
g) la langue dans laquelle les autres services touristiques seront fournis;
h) si le voyage est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite

2° le prix total du voyage à forfait et, s'il y a lieu, tous les coûts supplémentaires que le voyageur peut encore avoir à supporter;
3° les modalités de paiement
4° le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage à forfait et la date limite pour une éventuelle résiliation du contrat au cas où ce nombre ne sera pas atteint;

5° des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires;

6° la mention indiquant que le voyageur peut résilier le contrat moyennant le paiement de frais de résiliation;

7° des informations sur les assurances annulation et les assurances assistance
2.2 Le professionnel veille à ce que le formulaire d'information standard approprié soit fourni au voyageur.

2.3 Les informations précontractuelles communiquées au voyageur font partie intégrante du contrat de voyage à forfait. Elles ne peuvent pas être modifiées, sauf par accord commun des parties contractantes.

Article 3: Information de la part du voyageur

3.1 La personne qui conclut le contrat de voyage à forfait doit fournir à l'organisateur et au détaillant tous les renseignements utiles qui pourraient influencer la conclusion du contrat ou le bon déroulement du voyage.

3.2 Si le voyageur fournit des renseignements erronés qui entraînent des coûts supplémentaires pour l'organisateur et / ou le détaillant, ces coûts peuvent lui être portés en compte.

Article 4: Le contrat de voyage à forfait

4.1 Lors de la conclusion du contrat de voyage à forfait ou dans un délai raisonnable, l'organisateur ou s'il y a un détaillant, ce dernier, fournit au voyageur une copie ou une confirmation du contrat sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf.

Le voyageur est en droit de demander un exemplaire papier si le contrat de voyage à forfait est conclu en la présence physique et simultanée des parties.

4.2 Le contrat de voyage à forfait ou sa confirmation reprend l'ensemble du contenu de la convention, qui inclut toutes les informations visées à l'article 2 et les informations suivantes:

1° les exigences particulières du voyageur que l'organisateur a acceptées;
2° que l'organisateur est responsable pour la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans

le contrat et qu'il a un devoir d'assistance;
3° le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvenabilité et ses coordonnées;
4° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du représentant local de l'organisateur, ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur pour demander une aide si le voyageur est en difficulté ou pour se plaindre de toute non-conformité éventuelle;

5° l'obligation pour le voyageur de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage;

6° des informations permettant d'établir un contact direct avec un mineur non accompagné ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour;

7° des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes;

8° des informations sur la Commission de Litiges Voyages et sur la plate-forme de règlement en ligne des litiges de l'UE;

9° des informations sur le droit du voyageur de céder son contrat à un autre voyageur.

4.3 En temps utile avant le début du voyage à forfait, l'organisateur remet au voyageur :

1° les reçus,

2° les vouchers et billets nécessaires,

3° les informations sur l'heure prévue de départ et, s'il y a lieu, l'heure limite d'enregistrement, les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Article 5: Le prix

5.1 Après la conclusion du contrat de voyage à forfait, les prix ne peuvent être majorés que si le contrat prévoit expressément cette possibilité.

Dans ce cas, le contrat de voyage à forfait précise de quelle manière la révision du prix est calculée.

Les majorations de prix sont possibles uniquement si elles sont la conséquence directe d'une évolution:

1° du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, ou

2° du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du voyage à forfait, y compris les taxes touristiques, les taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports, ou

3° des taux de change en rapport avec le voyage à forfait.

Si la possibilité d'une majoration est prévue, le voyageur a droit à une réduction de prix correspondant à toute baisse des coûts visés ci-dessus.

5.2 Si la majoration du prix dépasse 8 % du prix total le voyageur peut résilier le contrat sans payer de frais de résiliation.

5.3 Une majoration du prix n'est possible que si l'organisateur la notifie avec une justification et un calcul, sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf, et ce au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait.

5.4 En cas de diminution du prix, l'organisateur a le droit de déduire ses dépenses administratives du remboursement dû au voyageur. À la demande du voyageur, l'organisateur apporte la preuve de ces dépenses.

Article 6: Paiement du prix

6.1 Sauf convention expresse contraire, le voyageur paye, à titre d'acompte, à la conclusion du voyage à forfait, une fraction du prix total du voyage fixé dans les conditions particulières de voyage.

6.2 Sauf convention contraire le voyageur paye le solde du prix au plus tard un mois avant le départ.

6.3 Dans le cas où le voyageur, après avoir été mis en demeure, resterait en défaut de payer l'acompte ou le prix du voyage qui lui est dûment réclamé, l'organisateur et / ou le détaillant a le droit de résilier de plein droit le contrat qui le lie au voyageur et de mettre les frais à charge de celui-ci.

Article 7: Cession du contrat de voyage à forfait

7.1 Le voyageur peut céder le contrat de voyage à forfait à une personne satisfaisant à toutes les conditions applicables à ce contrat, à condition :

1° d'en informer l'organisateur et éventuellement le détaillant via un support durable comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf, le plus rapidement possible et au plus tard 7 jours avant le début du voyage à forfait et

2° de supporter les frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

7.2 Celui qui cède le voyage à forfait et celui qui le reprend sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'organisateur

informe celui qui cède le voyage des coûts de la cession.

Article 8: Autres modifications par le voyageur

L'organisateur et / ou le détaillant peuvent porter en compte au voyageur tous les frais résultant d'autres modifications demandées par celui-ci et acceptées par l'organisateur et/ou le détaillant.

Article 9: Modifications au contrat par l'organisateur avant le voyage

9.1 L'organisateur ne peut pas, avant le début du voyage à forfait, modifier unilatéralement les clauses du contrat de voyage à forfait autres que le prix à moins que:

1° l'organisateur ne se soit réservé ce droit dans le contrat, et

2° la modification ne soit mineure, et

3° l'organisateur n'en informe le voyageur sur un support durable, comme par exemple un mail, un document papier ou un pdf.

9.2 Si, avant le début du voyage à forfait, l'organisateur se trouve contraint de modifier, de façon significative, une ou plusieurs des caractéristiques principales des services de voyage ou si ne peut pas satisfaire aux exigences particulières du voyageur qui sont confirmées ou s'il propose d'augmenter le prix du forfait de plus de 8 %, il informe le voyageur :

1° des modifications proposées et de leurs répercussions sur le prix du forfait;

2° de fait que le voyageur pourra résilier le contrat sans payer de frais de résiliation, à moins qu'il n'accepte les modifications proposées

3° du délai dans lequel il doit communiquer sa décision à l'organisateur

4° du fait que si le voyageur n'a pas accepté expressément la modification proposée dans le délai visé il est automatiquement mis fin au contrat, et

5° s'il y a lieu, de l'alternative proposée ainsi que de son prix.

9.3 Lorsque les modifications du contrat de voyage à forfait ou le voyage à forfait de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage à forfait ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

9.4 Si le contrat de voyage à forfait est résilié conformément à l'article 9.2 et que le voyageur n'accepte pas d'autre forfait, l'organisateur rembourse tous les paiements effectués au plus tard quatorze jours après la résiliation du contrat.

Article 10: Résiliation par l'organisateur avant le voyage.

10.1 L'organisateur peut résilier le contrat de voyage à forfait:

1° si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'organisateur informe la résiliation du contrat au voyageur dans le délai fixé par le contrat, mais au plus tard:

a) vingt jours avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée dépasse six jours;

b) sept jours avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée est de deux à six jours;

c) 48 heures avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages ne durant pas plus de deux jours,

ou

2° s'il est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et informe la résiliation du contrat au voyageur avant le début du voyage à forfait.

10.2 Dans ces cas l'organisateur rembourse le voyageur des paiements effectués pour le voyage à forfait, sans être tenu à un dédommagement supplémentaire.

Article 11: Résiliation par le voyageur

11.1 Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à forfait à tout moment avant le début du voyage à forfait. Lorsque le voyageur résille, il peut lui être demandé de payer à l'organisateur des frais de résiliation.

Le contrat de voyage à forfait peut stipuler des frais de résiliation standard, calculés en fonction de la date de résiliation du contrat avant le début du voyage à forfait et des économies de coûts et des revenus escomptés du fait d'une remise à disposition des services de voyage concernés.

En l'absence de frais de résiliation standard, le montant des frais de résiliation correspond au prix du voyage à forfait moins les économies de coûts et les revenus réalisés du fait d'une remise à disposition des services de voyage.

11.2 Le voyageur a le droit de résilier le contrat de voyage à forfait sans payer de frais de résiliation, si des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ont des conséquences importantes sur l'exécution du voyage à forfait ou sur le transport des

passagers vers le lieu de destination. En cas de résiliation du contrat de voyage à forfait en vertu du présent article, le voyageur a droit au remboursement intégral des paiements effectués au titre du voyage à forfait mais pas à un dédommagement supplémentaire.

11.3 L'organisateur rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom endéans les quatorze jours, le cas échéant diminués des frais de résiliation.

Article 12: Non-conformité pendant le voyage

12.1 Le voyageur informe l'organisateur, sans retard de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat de voyage à forfait.

12.2 Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat de voyage à forfait, l'organisateur remédie à la non-conformité, sauf si cela:

1° est impossible, ou

2° entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés.

Si l'organisateur ne remédie pas à la non-conformité le voyageur a droit à une réduction de prix ou un dédommagement conformément à l'article 15.

12.3 Si l'organisateur ne remédie pas à la non-conformité dans un délai raisonnable fixé par le voyageur, celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires. Il n'est pas nécessaire que le voyageur précise un délai si l'organisateur refuse de remédier à la non-conformité ou si une solution immédiate est requise.

12.4 Lorsqu'une part importante des services de voyage ne peut être fournie comme prévu, l'organisateur propose, sans supplément de prix pour le voyageur, d'autres prestations, si possible de qualité égale ou supérieure. Lorsque les autres prestations proposées donnent lieu à un voyage à forfait de qualité inférieure, l'organisateur octroie au voyageur une réduction de prix appropriée.

12.5 Lorsqu'une non-conformité perturbe considérablement l'exécution du voyage à forfait et que l'organisateur n'y remédie pas dans un délai raisonnable fixé par le voyageur, ce dernier peut résilier le contrat de voyage à forfait sans payer de frais de résiliation et demander, le cas échéant, une réduction de prix et/ou un dédommagement. Si le voyage à forfait comprend le transport de passagers, l'organisateur fournit également au voyageur le rapatriement.

S'il s'avère impossible de proposer d'autres prestations ou si le voyageur refuse les autres prestations proposées le voyageur a droit, s'il y a lieu, à une réduction de prix et/ou à un dédommagement, également sans résiliation du contrat de voyage à forfait.

12.6 Lorsqu'il est impossible, en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, d'assurer le retour du voyageur comme prévu dans le contrat de voyage à forfait, l'organisateur supporte les coûts de l'hébergement nécessaire pour une durée maximale de trois nuitées par voyageur.

12.7 La limitation des coûts, visés dans 12.6, ne s'applique pas aux personnes à mobilité réduite, aux personnes les accompagnant, aux femmes enceintes, aux mineurs non accompagnés, ni aux personnes nécessitant une assistance médicale spécifique, à condition que l'organisateur ait été prévenu de leurs besoins particuliers au moins 48 heures avant le début du voyage à forfait.

12.8 L'organisateur ne saurait invoquer des circonstances exceptionnelles et inévitables pour limiter sa responsabilité si le prestataire de transport concerné ne peut se prévaloir de telles circonstances en vertu de la législation applicable de l'Union européenne.

12.9 Le voyageur peut adresser des messages, demandes ou plaintes en rapport avec l'exécution du voyage à forfait directement au détaillant par l'intermédiaire duquel le voyage à forfait a été acheté. Le détaillant transmet ces messages, demandes ou plaintes à l'organisateur sans retard excessif.

Article 13: Responsabilité du voyageur

Le voyageur répond du préjudice causé à l'organisateur et/ou l'intermédiaire de voyages, à leurs préposés et / ou à leurs représentants, par sa faute ou à la suite de la non-exécution de ses obligations contractuelles.

Article 14: Responsabilité de l'organisateur ou du professionnel

14.1 L'organisateur est responsable de l'exécution des services de voyage compris dans le contrat de voyage à forfait, indépendamment du fait que ces services doivent

être exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services de voyage.

14.2 Lorsque l'organisateur est établi en dehors de l'Espace économique européen, le détaillant établi dans un Etat membre est soumis aux obligations imposées aux organisateurs sauf s'il apporte la preuve que l'organisateur remplit les conditions stipulées dans la loi du 21 novembre 2017.

Article 15: Réduction de prix et dédommagement

15.1 Le voyageur a droit à une réduction de prix appropriée pour toute période de non-conformité des services fournis, sauf si l'organisateur prouve que la non-conformité est imputable au voyageur.

15.2 Le voyageur a droit à un dédommagement approprié de la part de l'organisateur pour tout préjudice subi en raison de la non-conformité des services fournis. Le dédommagement est effectué sans retard excessif.

15.3 Le voyageur n'a droit à aucun dédommagement si l'organisateur prouve que la non-conformité est due: 1^o au voyageur;

2^o à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat de voyage à forfait et que cette non-conformité revêt un caractère imprévisible ou inévitable, ou

3^o à des circonstances exceptionnelles et inévitables

Article 16: Obligation d'assistance

16.1 L'organisateur apporte sans retard excessif une assistance appropriée au voyageur en difficulté notamment:

1^o en fournissant des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire; 2^o en aidant le voyageur à effectuer des communications à distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

16.2 L'organisateur est en droit de facturer cette assistance si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur

Article 17: Procédure de plaintes

17.1 Si le voyageur a une plainte avant le départ, il doit l'introduire le plus vite possible et de façon probante auprès de l'organisateur ou du détaillant.

17.2 Les plaintes qui surviennent durant l'exécution du contrat de voyage à forfait doivent être introduites le plus vite possible sur place, de manière appropriée et pouvant servir de preuve, afin qu'une solution puisse être recherchée.

17.3 Les plaintes qui n'ont pas été résolues sur place de façon satisfaisante ou qu'il était impossible de formuler sur place doivent être introduites sans retard après la fin du voyage auprès de de l'organisateur ou du détaillant de manière pouvant servir de preuve.

Article 18: Procédure de conciliation

18.1 En cas de contestation, les parties doivent d'abord tenter de trouver un arrangement à l'amiable entre eux.

18.2 Si cette tentative de règlement à l'amiable n'a pas réussi, chacune des parties concernées pourra s'adresser au secrétariat de l'asbl Commission de Litiges Voyages pour entamer une procédure de conciliation.

Toutes les parties doivent marquer leur accord.

18.3 Le secrétariat procurera aux parties un règlement de conciliation et un « accord de conciliation ».

18.4 Conformément à la procédure décrite dans le règlement, un conciliateur impartial prendra contact avec les parties pour poursuivre une conciliation équitable entre elles.

18.5 L'accord éventuellement atteint sera acté dans une convention liant les parties.

Article 19: Arbitrage ou Tribunal

19.1 Si aucune procédure de conciliation n'a été entamée ou si celle-ci a échouée, la partie plaignante peut engager une procédure d'arbitrage devant la Commission de Litiges Voyages ou une procédure devant le tribunal.

19.2 Le voyageur, qu'il soit partie demanderesse ou partie défenderesse, n'est jamais obligé d'accepter la compétence de la Commission de Litiges Voyages.

19.3 L'organisateur ou le détaillant qui est partie défenderesse ne pourra refuser une procédure d'arbitrage que si les montants revendiqués dépassent les 2.500 euros. Il dispose pour cela d'un délai de 10 jours civils à dater de la réception de la lettre recommandée ou du courriel avec accusé de réception signalant l'ouverture d'un dossier d'un montant de 2.501 euros ou plus à la Commission de Litiges Voyages.

19.4 Cette procédure d'arbitrage est soumise à un règlement des litiges, et peut être entamée après l'introduction d'une plainte auprès de l'entreprise même dès qu'il s'avère qu'une solution amiable n'a pu être trouvée ou dès que 4 mois se sont écoulés à partir de la fin (prévue) du voyage (ou éventuellement à partir de la présentation qui a donné lieu au litige). Les litiges concernant les dommages corporels ne peuvent être réglés que par les tribunaux.

duction d'une plainte auprès de l'entreprise même dès qu'il s'avère qu'une solution amiable n'a pu être trouvée ou dès que 4 mois se sont écoulés à partir de la fin (prévue) du voyage (ou éventuellement à partir de la présentation qui a donné lieu au litige). Les litiges concernant les dommages corporels ne peuvent être réglés que par les tribunaux.

19.5 Le collège arbitral, composé paritairement rend une sentence contraignante et définitive, conformément au règlement des litiges. Aucun appel n'est possible.

Secrétariat de la Commission de Litiges Voyages :
téléphone: 02/277 62 15 (9h à 12h) fax: 02/277 91 00
City Atrium, Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles
e-mail: litiges-voyages@clv.gr.be
1/12/2024

Conditions particulières FEYEN SA

Ces conditions particulières viennent en complément des conditions générales de la Commission de Litiges Voyages et des dispositions de la loi du 21 novembre 2017 (la Loi), et forment une partie intégrante de l'offre précontractuelle et du contrat de voyage à forfait. Elles ne s'appliquent que pour les voyages accompagnés en autocar et en avion organisés par FEYEN SA repris sur le site internet et dans la brochure Voyages Feyen.

1. Offres : Les brochures éditées par FEYEN SA et les programmes présentés sur le site internet voyages-feyen.be représentent l'offre offerte par FEYEN SA au voyageur et représentent l'offre précontractuelle vue et acceptée par le voyageur. Les offres sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles au moment de l'élaboration. Les cartes, photos et illustrations sont fournies à titre informatif et ne peuvent être reproduites sans notre autorisation.

Nous nous donnons le droit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans les informations précontractuelles et dans le contrat. Les informations données par téléphone en complément d'une offre sont toujours sous réserve et ne sont pas contractuelles.

2. Formation du contrat : Le contrat existe entre les 2 parties dès la confirmation de l'offre par le client. Cette confirmation doit se faire par écrit (passage en agence, lettre ou mail), doit être datée et signée par la personne responsable en mentionnant clairement les coordonnées du client. Le contrat ne peut être signé que par une personne majeure, jouissant de la capacité juridique à s'engager.

3. Prix et modalités de paiement : Prix : Tous les prix, suppléments et réductions s'entendent par personne sauf si stipulation contraire dans l'offre.

Le prix ne comprend pas tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Inclus » de l'offre. Le prix de ce voyage a été calculé sur base des informations reçues par nos partenaires au moment de la réalisation de l'offre.

FEYEN SA se réserve le droit si les circonstances l'exigent, de modifier l'itinéraire et d'annuler un voyage dans un délai de 15 jours avant le départ si le nombre de participants est insuffisant ou, si par suite d'événements imprévus, elle juge préférable de ne pas entreprendre le voyage.

FEYEN SA prévient le voyageur dans les meilleurs délais et rembourse les sommes déjà versées dans un délai de 8 jours maximum.

FEYEN SA pourra revoir le prix du voyage (à la hausse comme à la baisse) jusque 20 jours avant la date de départ si cette variation est consécutrice d'une modification du taux de change, des taxes touristiques ou de toutes autres taxes, d'une hausse du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie. Si la majoration du prix dépasse 8% du prix total, le voyageur peut résilier le contrat sans payer de frais de résiliation.

Modalité de paiement : La valeur des prix des vols et de l'assurance compris dans le voyage est toujours à payer à la réservation dans sa totalité.

Pour le reste des prestations et services : un acompte de 30% doit être versé à la confirmation du voyage. Le solde devra nous parvenir au plus tard 45 jours avant le départ.

Paiement par banque : veuillez toujours payer les sommes demandées sur le compte : BE84 7320 2265 0359.

Paiement en espèces : veuillez respecter la limite légale de maximum 3000 € par dossier. Tant que le dossier n'est pas soldé, FEYEN SA ne délivrera pas les documents de voyages.

En cas de non-paiement ou manque de paiement à la date d'échéance:

- FEYEN SA se réserve le droit d'annuler le voyage en appliquant les frais d'annulation prévus ci-dessous sans préjudice de son droit de réclamer des intérêts et dédommagements supplémentaires. Les éventuels acomptes versés par le voyageur seront imputés sur les coûts de FEYEN SA.

- Les frais suivants sont d'application, de plein droit et sans mise en demeure :

- un intérêt conventionnel de 12% par an sur le montant encore dû à partir de la date d'échéance ;
- un dédommagement forfaitaire de 10% du montant encore due, avec un minimum de 75 €.

4. Modifications ou annulation du contrat par le voyageur :

4.1 Pour toute modification apportée à la réservation endéans les 90 jours ouvrables avant le départ, FEYEN SA portera en compte du voyageur des frais de 25 € par modification en plus des frais relevant de la compagnie de transport et/ou de l'hébergeur et/ou d'un éventuel tiers intervenant selon le type de voyage réservé.

Le voyageur peut à tout moment annuler sa réservation partiellement ou totalement. Celle-ci doit être communiquée par écrit au plus tôt à FEYEN SA (voir point 14. Notifications). Une annulation ne peut être prise en compte qu'un jour ouvrable et durant les heures d'ouvertures du bureau. (Lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 • le samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) Les annulations intervenant en dehors de cette période seront prises en compte à partir du jour ouvrable suivant.

FEYEN SA pratiquera les frais d'annulation suivants : D'un voyage pour lequel Feyen SA est intermédiaire : En cas d'annulation de la part du voyageur, Feyen SA comptera dans tous les cas 15% du prix total de la réservation en plus des frais d'annulation de l'organisateur ou du/des prestataire(s) chez qui le voyage a été réservé. Toute somme réclamée ne pourra dépasser le montant total initial du voyage. Nous vous conseillons de souscrire à une assurance annulation et assistance.

D'un voyage pour lequel Feyen SA est organisateur :

1^o Séjour en autocar

De la réservation à 45 jours avant le départ : 30 % avec un min. de 50 € par personne.

De 44 à 20 jours avant le départ : 50 % avec un min. de 75 € par personne.

De 19 à 7 jours avant le départ : 75 % avec un min. de 100 € par personne.

De 6 jours au jour du départ : 100 % du prix du voyage.

2^o Séjour en croisière

a) Plus de 90 jours avant le départ : 10% du prix total du voyage avec un minimum de 50 €;

b) De 90 jours à 51 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage;

c) De 50 jours à 30 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage;

d) De 29 jours à 20 jours avant le départ : 70% du prix total du voyage;

e) Moins de 20 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage.

3^o Séjour en avion

a) Plus de 60 jours avant le départ : 20% du prix total du voyage avec pour un minimum le coût du billet d'avion ;

b) De 60 jours à 51 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage avec pour minimum le coût du billet d'avion ;

c) De 50 jours à 30 jours avant le départ : 70% du prix total du voyage avec pour minimum le coût du billet d'avion ;

d) Moins de 29 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage.

4^o Billets d'avion « Low Cost » : 100% du prix du billet dès le jour de la réservation.

En tout état de cause, les sommes dues aux tiers s'ajoutent aux montants ci-dessus. Le total des sommes réclamées ne pourra en aucun cas dépasser le prix du voyage. Il est donc vivement conseillé de souscrire une assurance annulation et assistance.

4.2 Nonobstant l'article 4.1, et sans préjudice de l'article 4bis, le voyageur a le droit de résilier le contrat de voyage à forfait avant le début du voyage sans payer de frais de résiliation, si des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci ont des conséquences importantes sur l'exécution du voyage à forfait ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. En cas de résiliation du contrat de voyage à forfait en vertu du présent article, le voyageur a droit au remboursement intégral des paiements effectués au titre du

voyage à forfait mais pas à un dédommagement supplémentaire. L'organisateur rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom endéans les quatorze jours, le cas échéant diminués des frais de résiliation.

5. Cession du contrat : Le voyageur a le droit de céder le contrat. Les frais de cession sont identiques aux frais de modification. L'organisateur doit être prévenu avant que la cession soit effective. L'organisateur se réserve le droit de ne pas accepter le cessionnaire. Le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement des frais de cession.

6. Non-conformité & assistance : Le voyageur a l'obligation de communiquer le plus vite possible toute non-conformité constatée sur place.

- Au prestataire concerné ;
- A FEYEN SA, en téléphonant au numéro +3280/33.06.05 repris dans les documents de voyages. Des précisions ou informations complémentaires peuvent être envoyées par mail sur l'adresse feyen@skynet.be. L'organisateur appréciera la non-conformité relevée et proposera une solution.

Si vous n'introduisez une plainte qu'à votre retour de voyage, nous ne sommes pas toujours en mesure de constater les faits et vous pouvez perdre également le droit à une indemnité.

Si la plainte mentionnée sur place n'a pu être solutionnée de manière satisfaisante ou si sa formulation n'a été à aucun moment possible, le voyageur doit officiellement introduire celle-ci dans le mois qui suit son retour auprès de l'organisateur par courrier recommandé ou contre accusé de réception.

7. Modifications du contrat par l'organisateur :

Après signature du contrat, Feyen SA se réserve le droit d'apporter certaines modifications ou adaptations au programme, en fonction des opportunités ou des contraintes du moment, et ce, sans dédommagement. Si l'organisateur doit pour des raisons imprévues et importantes, modifier le programme de voyage, il prévient le voyageur dans les meilleurs délais. Le voyageur doit réagir dans les 72h00 après l'envoi de cette information. En l'absence de réaction, l'agence se réserve le plein droit de résilier le contrat de voyage et d'annuler le voyage au frais du voyageur.

8. Responsabilité : L'organisateur est responsable de la bonne exécution des services du voyage prévus dans le contrat de voyage. La responsabilité en cas de non-conformité est de maximum trois fois le prix du voyage, sauf en cas de préjudice corporel ou de dommage causé intentionnellement ou par négligence. La responsabilité de FEYEN SA ne pourra jamais être mise en cause en cas de force majeure, d'un événement qu'il n'aurait pu prévoir ni éviter malgré la plus grande prudence et d'application d'une Convention Internationale s'appliquant à une prestation faisant l'objet du contrat d'organisation de voyages. Au nombre de celles-ci la Convention de Montréal, la Convention de Varsovie, la Convention d'Athènes ou encore la Convention de Berne. L'organisateur décline toute responsabilité pour toutes les prestations non reprises dans le contrat.

9. Santé : Le voyageur est obligé de s'informer sur les formalités sanitaires propres à chaque destination. Le voyageur reconnaît qu'il est apte à effectuer le voyage choisi sans assistance particulière.

10. Information générale en matière de formalité de voyage :

Le voyageur doit être en possession de documents d'identité valables pour la destination et pour les pays de transit ou d'escale éventuels.

Il incombe au voyageur de s'assurer de la validité et de la conformité de ses documents de voyage.

Les enfants de - 18 ans voyageant seuls ou sans leurs parents ou tuteurs légaux doivent avoir une autorisation parentale légalisée par la commune pour sortir du territoire belge.

Autres nationalités : s'adresser aux instances compétentes de son pays (ambassade ou autres instances diplomatiques).

Un permis de séjour n'est en aucun cas valable pour quitter le territoire belge.

Plus d'informations sur <http://diplomatique.belgium.be/fr/>. Le voyageur doit informer l'organisateur de sa nationalité.

11. Garantie financière :

FEYEN SA est assuré contre l'insolvenabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyage (FGF) sous le contrat 9712.0612.02 Contact : Av. de la Métropole 8 à 1130

12. Contact organisateur en cas de plainte :

Madame Stéphanie Mertens, FEYEN SA, Rue du Commerce 15, 4960 MALMEDY, 080/33.06.05, feyen@skynet.be.

13. Transporteur : L'identité du transporteur effectif sera communiquée sur les documents de voyage (Règlement EU 2111/2005). Les horaires sont indicatifs et donnés sous toutes réserves. Le voyageur a l'obligation de se présenter à temps à l'embarquement et de disposer de tous ses documents d'identité et de voyage. En cas de problème au niveau des bagages, le voyageur a l'obligation de le signaler et de remplir une déclaration de perte, vol ou de dégâts causés à ses bagages.

En cas de voyage en avion, la liste des compagnies aériennes interdites est consultable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/transport/modes/air/safety/air-ban_en>

14. Notifications : Toute notification dans le cadre du contrat de voyage doit être faite aux adresses suivantes :

- Par lettre : FEYEN SA, Rue du Commerce 15, 4960 MALMEDY - Par email : feyen@skynet.be

15. Assurances voyages conseillées : Nous vous recommandons de souscrire les assurances annulation et assistance/rapatriement pour l'ensemble des voyageurs. Les Conditions Générales sont remises à la signature du contrat d'assurance. La notification de l'annulation doit nous parvenir au moment de la connaissance du sinistre et au plus tard le jour du départ. Le justificatif original (certificat médical ou autre) doit nous être envoyé en même temps ou dans les plus brefs délais suivant cette notification.

16. Assurance responsabilité civile & professionnelle : FEYEN SA est couvert en responsabilité civile & professionnelle auprès de la compagnie Ms Amlin.

17. Préférence et condition essentielle : Lors de la réservation de son voyage, le voyageur peut toujours indiquer une préférence. Peu importe que cette facilité soit indiquée ou non dans le tableau des prix, avec ou sans supplément. L'organisateur transmettra cette préférence au prestataire de services concerné mais ne peut rien garantir. Il se peut toutefois qu'une certaine préférence soit d'une telle importance pour le voyageur que la réservation ou non de son voyage en dépend. On parle alors d'une condition essentielle. Il est nécessaire de l'indiquer clairement lors de la réservation. Si le voyageur demande encore une condition essentielle après la confirmation et que la réponse est négative, les conditions d'usage sont appliquées en cas d'annulation.

18. Divers : Les arrangements et accords verbaux non confirmés par écrit par FEYEN SA ne seront pas pris en considération. La nullité d'une partie des conditions particulières ou générales n'atteint pas la validité des autres parties.

La responsabilité de FEYEN SA ne peut être engagée relativement aux textes, descriptions de dépliants et prospectus émis par des hôteliers, organisations touristiques régionales ou compagnies de transport.

19. Litiges : Tout litige survenant lors de la conclusion ou de l'exécution du contrat et qui ne serait pas soumis à la Commission de Litiges Voyages conformément aux conditions générales (voir annexe 4), ressort de la compétence des Tribunaux de Liège. Vous avez la possibilité aussi de contacter la plateforme de règlement en ligne de l'EU : <<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>>

20. Bagages en autocar : Nous vous recommandons de munir vos bagages d'une étiquette mentionnant lisiblement, le nom et l'adresse du voyageur. Les bagages sont limités à 20 kg par personne et ne peuvent dépasser la dimension d'une valise de taille standard (80cmx50cmx27cm). Le voyageur est responsable de ses bagages lors des chargements, déchargements ou opérations de transport. FEYEN SA décline toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vols des bagages.

Ceux-ci sont sous l'entièr responsabilité du passager. En cas de dommage consécutif à une faute professionnelle du chauffeur ou à un vol constaté par une autorité compétente sur place, le dédommagement ne peut en aucun cas dépasser la valeur prouvée par le voyageur avec un maximum de 200 € par voyageur. Il est possible de s'assurer pour pallier cette éventualité. Tous renseignements peuvent être fournis à l'agence.

21. Parking : FEYEN SA tient à disposition de sa clientèle un parking (selon disponibilité).

Toutefois, celle-ci n'est en aucun cas tenue responsable des vols et dégâts occasionnés par un tiers.

22. Place dans l'autocar : Votre place dans l'autocar vous est réservée en fonction de votre date d'inscription. Celle-ci deviendra définitive dans l'autocar qui effectuera votre voyage, après la fin de la centralisation des différents transferts. Tout souhait particulier émis par nos clients est pris en compte par nos services dans la mesure du possible, sans garantie contractuelle.

23. Retard : Nos autocars peuvent être confrontés à des retards occasionnés par des travaux, des embouteillages, ou tout autre événement. FEYEN SA ne peut en aucun cas être tenue responsable de ces retards.

24. Travaux : FEYEN SA décline toute responsabilité sur tout chantier de travaux en cours sur le lieu de séjour.

25. Objets perdus ou oubliés : FEYEN SA n'assume aucune responsabilité quant à la perte ou à l'oubli de tout objet en cours de voyage. Aucune demande de recherche n'est prise en compte.

26. Vente à distance de voyages : Bien que l'article 47 de la loi relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur prévoie pour tout contrat à distance un délai de rétractation de 14 jours, cette disposition ne s'applique pas pour la vente à distance de services d'hébergement, de transports, de restauration et de loisirs, sauf si l'offre en vente a lieu par démarcation téléphonique ou par télécopieur ou par courrier électronique (Arrêté Royal du 18/11/2002).

27. Protection des données à caractère personnel (RGDP):

Notre société, soucieuse de vos données personnelles et de notre relation avec nos clients, prospects et partenaires ambitionne de traiter vos données à caractère personnel de manière transparente.

I. Notre responsable de traitement

Le responsable de traitement désigné est FEYEN SA représenté par Madame Stéphanie Mertens, Rue du Commerce 15, 4960 MALMEDY, s.mertens@voyages-feyen.be.

En tant que responsable de traitement, notre société est tenue de respecter les exigences légales en matière de traitement de données pour des finalités qu'elle détermine elle-même. Elle est responsable du traitement des données à caractère personnel notamment de ses clients, prospects ou partenaires.

II. Les données utilisées vous concernant : Notre société traite vos données à différentes fins. Pour vous identifier, vous contacter et vous servir efficacement nous collectons généralement les données suivantes : Nom /Prénom / Adresse / Numéro client / Email / Date de naissance / Nationalité.

III. Intérêt légitime : Notre société doit pouvoir fonctionner en tant qu'entreprise. Le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel parle « d'intérêt légitime ».

Comme entreprise commerciale un certain nombre d'intérêts légitimes forment la base des traitements que nous assurons. Nous avons pour souci de veiller à la qualité de nos services en respectant l'équilibre entre l'impact que ces traitements peuvent avoir sur la vie privée et les intérêts légitimes de toute entreprise.

Si vous avez néanmoins des objections sur certains traitements, vous pouvez nous contacter. Vous pouvez également exercer les droits que la réglementation prope au traitement de données à caractère personnel vous offre.

IV. Nos sous-traitants et nos fournisseurs

Pour l'exécution d'un certain nombre d'opérations nous faisons appel :

- soit à des fournisseurs ;
- soit à des sous-traitants.

Nous veillons à nous attacher le concours de partenaires et fournisseurs fiables et offrant un degré de sécurité suffisant pour préserver nos données et les données de nos clients.

V. Les droits clients et leur exercice

Le règlement européen fournit aux clients et prospects les droits suivants:

Droit de consultation des données

Vous pouvez consulter les données que nous traitons vous concernant.

Si vous exercez ce droit d'accès, nous essaierons de vous donner un aperçu aussi complet

que possible concernant vos données. Cependant, certaines données ont pu être supprimées de nos fichiers. De la même manière, certaines données stockées sur des supports permettant d'assurer des sauvegardes peuvent avec le temps ne pas nous permettre de restituer ces données.

Droit de la rectification des données

Vous pouvez demander une rectification de vos données ou à compléter vos données au responsable de traitement ci-avant mentionné. Droit d'opposition à une utilisation spécifique

Si vous contestez la manière dont nous traitons vos données en fonction de vos intérêts légitimes, vous pouvez vous opposer à une utilisation spécifique. Il existe cependant des cas dans lesquels nous devons en vertu d'un texte légal traiter une donnée.

Droit à la suppression des données

Si vous soupçonnez un traitement inapproprié de certaines données, vous pouvez demander à ce que ces données soient supprimées. Il existe cependant légalement des cas dans lesquels la suppression ne nous est légalement pas permise.

Droit d'opposition à un traitement automatique

Vous pouvez vous opposer à des traitements automatisés. Contactez-nous afin de voir comment répondre à votre demande au mieux.

Certains traitements sont en effet automatisés pour mieux vous servir.

Pour l'exercice de ces différents droits, soyez précis dans la demande que vous formulez et justifiez de votre identité.

Vous avez des questions, des remarques sur le traitement de vos données? Vous pouvez prendre contact avec le responsable de traitement de notre société mentionné au point I. Toutes les informations concernant notre politique de confidentialité peuvent être consultables à l'adresse : www.voyages-feyen.be.

une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

- Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résiliation et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du voyage à forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du voyage à forfait, le professionnel responsable du voyage à forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

- Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résiliation avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage à forfait.

- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage à forfait, résilier le contrat moyennant le paiement de frais de résiliation appropriés et justifiables.

Secrétariat de la Commission de Litiges Voyages :
téléphone: 02/277 62 15 (9h à 12h) fax: 02/277 9100
City Atrium, Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles
e-mail: litiges-voyages@clv-gr.be

Annexe 1 - Partie B- Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un voyage à forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302, transposée par la loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage.

Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux voyages à forfait. L'entreprise/les entreprises XY sera/seront entièrement responsable(s) de la bonne exécution du voyage à forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise/les entreprises XY dispose/disposent d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le voyage à forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) deviendrait(e)s insolvable(s).

En cliquant sur l'hyperlien, le voyageur recevra les informations suivantes :

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le voyage à forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

- Il y a toujours au moins un professionnel qui est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

- Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou l'agent de voyages.

- Les voyageurs peuvent céder leur voyage à forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

- Le prix du voyage à forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifiée moins de vingt jours avant le début du voyage à forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du voyage à forfait, le voyageur peut résilier le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à



Rue du Commerce 15 • 4960 Malmedy
T. 080/33 06 05 • feyen@skynet.be

CBC IBAN BE84 7320 2265 0359



AGENCE DE VOYAGES
AUTOCARS FEYEN

www.voyages-feyen.be